



N°85
20FF

Folklore de CHAMPAGNE



FEMMES EN CHEMISE



Loge.

Bulletin trimestriel

**Société des Amateurs
de Folklore et Arts
Champenois**

Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes

Gérant

Jean Daunay

Conseiller technique

Gilbert Roy

Conseiller rédactionnel

Jean Déguilly

C.C.P. Safac 16.832.44 U Paris

Abonnements

De soutien	70 F
Simple	60 F
Etranger	80 F
Bienfaiteur	100 F

Points de vente

Jean Daunay
Rumilly-lès-Vaudes
10260 Saint-Parres-lès-Vaudes
Au Point du Jour
1, rue Urbain-IV 10000 Troyes

OCTOBRE 1983

numéro 85

FEMMES EN CHEMISE

Enquête - Croquis - Photos

Gilbert Roy

Imprimerie NÉMONT S.A.
10200 BAR SUR AUBE

Dépôt légal 3^e trimestre 1983
Commission Paritaire n° 53035

Reproduction interdite
sauf autorisation de l'Editeur

A.T.P. et Cultures régionales

L'étude des « arts et traditions populaires » entre désormais dans le cadre général des « Cultures régionales ». Ceci mérite d'être souligné car le patrimoine ethnologique fut longtemps réfuté ou, plus simplement, tourné en dérision.

Réfuté car on ne concevait l'ethnologie qu'en dehors de nos frontières nationales et, de préférence, auprès des autres races.

Tourné en dérision car les « groupes folkloriques » étaient fréquemment le fait de passésistes ayant peu de notions scientifiques et, bien souvent, encore moins de notions artistiques.

Aujourd'hui ce patrimoine ethnologique doit continuer d'être collecté et enregistré car il est la mémoire collective des hommes. Toutefois, au-delà de ce travail de recherche, il devient indispensable de réaliser un collationnement raisonné des données ainsi recueillies puis, d'engager des études spécifiques. Alors seulement le « fait local » analysé et comparé, permettra de déterminer l'identité ou les identités régionales de la Champagne-Ardenne.

Jacques DAROLLE,

Directeur

de la Maison de la Culture
André Malraux de Reims.

Avec nos remerciements à M. IROLLA.

L'illustration de dernière page du N° 84 sur la Craie est une partie d'une œuvre originale du peintre champenois Roland IROLLA, réalisée en acrylique sur tissu gros grain pour l'Usine de craie à tableau OMYACOLOR de Saint-Germain-La-Ville.

Roland IROLLA est un artiste connu par ses œuvres en aquarelle, consacrées à de nombreuses villes de la région.

Auteur de nombreuse médailles pour la Monnaie de Paris (Troyes, Provins, Reims, Paris) et de timbres poste (Châlons, Troyes, Champagne Ardennes).

Photo de couverture :

I. Journalière de Gyé-sur-Seine (10) en tenue estivale (chemise n° 36).
IV. Catalogue « Blanc » des Grands Magasins du Louvre en 1911.

PRÉHISTOIRE D'UNE CHEMISE

Les premiers humanoïdes vivaient nus. Ils disposaient alors d'un système pileux beaucoup plus abondant, très vraisemblablement semblable à celui des grands singes actuels. Suivant un processus évolutif particulier à notre espèce, cette toison disparut progressivement. Le jeune Homo Sapiens, né il y a tout juste 50 millénaires, avait déjà pratiquement perdu toute son « isolation thermique » naturelle et, face aux animaux à fourrure, il n'était plus qu'à poils... Curieusement, au lieu de le désespérer, cette particularité, en se révélant, semble lui avoir fourni un complexe de supériorité puisque, très tôt, il chercha à amplifier ce défaut de la nature en s'épilant, puis en se rasant.

Vivre nu, nous paraît agréable sous un climat chaleureux et nul ne s'étonnerait de voir Eve, vêtue de candeur, paresseusement allongée sur une plage méditerranéenne. Mais, que l'air fraîche au point de transformer la « Grande Bleue » en mer de glace, chacun penserait que cette pauvre fille est atteinte de folie suicidaire. Pourtant nos lointains aïeux vécurent nus, ou presque, sous des climats souvent très rigoureux, apparemment sans dommage pour leur santé puisque nous sommes là. Sans remonter à la « nuit des temps », rappelons-nous qu'en 1909, durant l'été (?) polaire, des explorateurs purent photographier en extérieur, des femmes esquimaudes de Thulé, nues ! D'ailleurs l'adaptation est telle, dans ces régions arctiques, qu'hommes et femmes vivent couramment nus dans leurs igloos et qu'ils y suent « à grosses gouttes » alors que la température atteint, au mieux, 15 degrés !

Dans ces conditions, on peut se demander pourquoi les premiers hommes et notamment ceux vivant dans les zones chaudes du globe, cherchèrent à se vêtir. Une première motivation nous apparaît tenir à la météorologie. En effet, les mammifères, en général, n'apprécient pas la pluie car l'eau mouille et refroidit leur corps. Dès qu'une averse les surprend ils s'empressent de chercher un abri, même précaire. Certains singes ont même trouvé un subterfuge et se protègent des ondées en se recouvrant la tête de feuillages. Il n'est pas impossible que nos lointains ancêtres aient également utilisé ce procédé. Mais à la différence des animaux qui jettent leur « outil » dès qu'ils n'en ressentent plus l'usage, l'homme a eu l'idée de conserver sur lui son « parapluie » de feuillage. Une seconde motivation apparaît d'ordre décoratif

et métaphysique. Une ceinture végétale est un décor pour le corps, elle l'orne et le rend plus attractif. Elle peut aussi avoir valeur de talisman car telle plante particulière peut avoir des vertus bénéfiques. Elle peut aussi être un symbole hiérarchique et, par là, désigner le chef, le sorcier, celui que l'on doit respecter et honorer. Quel fut le processus mental ? Je serai assez près de croire que la ceinture végétale fut d'abord un objet de décoration et que l'aspect hiérarchique et talismanique n'apparut qu'au second degré mais le contraire n'est nullement impossible... L'homme sapiens, étant par essence un prédateur et un chasseur, eut ensuite l'idée de se couvrir le corps avec la dépouille de ses proies. Même primitif, son raisonnement a tout de même dû lui permettre de concevoir qu'une fourrure « tenait chaud ». Mais il faudra attendre encore plusieurs millénaires pour que cette mode du « prêt-à-porter naturel » évolue en une industrie vestimentaire de plus en plus élaborée.

Plus près de nous, il y a quelques milliers d'années, les nomades des steppes eurasiennes, dont ceux que l'on désignera plus tard sous le nom générique de Celtes, utilisèrent les écorces de bouleau et de tilleul. Préalablement assouplies par battements, elles étaient ensuite assemblées et cousues à l'aide de fibres pour former des pagnes et des capes de protection. L'hiver, ces nomades utilisaient des fourrures traitées. Les premiers « manteaux de fourrure » n'étaient constitués que d'une peau de bête jetée sur le dos, les pattes servant de « bretelles » aux épaules et de ceinture à la taille. Puis on assembla plusieurs dépouilles en les cousant à l'aide de crins de chevaux ou de lanières de peau que les femmes mâchaient pour les assouplir.

Nous voyons ici apparaître les premières industries vestimentaires, la **pelletterie** et le **battage d'écorce**. L'outillage de la « couturière » ou du « tailleur » étant alors constitué par des rasoirs de pierre, des perçoirs de corne et des aiguilles d'os.

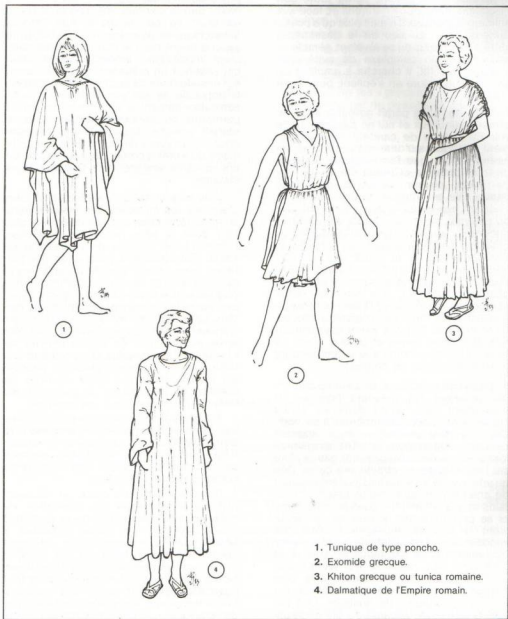
Dans une seconde étape on découvrit l'art de la **vannerie** qui permettait de travailler des lianes et des fibres végétales pour constituer des nattes végétales. Il semble que les premiers Celtes utilisèrent ce procédé pour fabriquer de grandes « pèlerines » qui les protégeaient des intempéries. Mais tous ces nomades, avant tout guerriers, devinrent également pasteurs. Leurs troupeaux, constitués de bovidés et de chevaux comptaient également des

chèvres et des moutons. Il paraît probable que ce sont les **cordiers** qui, par analogie, transmièrent l'idée de filer le poil des animaux. Il suffisait ensuite d'appliquer à ce nouveau matériau, le fil, la technique de la vannerie, pour fabriquer des tissus. Toutefois l'élaboration du premier **métier à tisser**, même rudimentaire, ne dut pas être évidente. Au II^e millénaire avant J.C. cette technique du tissage était en tout cas au point puisque des archéologues ont découvert, au Danemark, la tombe d'une femme qui portait un costume en drap, tissé avec un mélange de laine et de poils de chèvres.

Avec la découverte de l'agriculture, sans doute au Moyen-Orient, le nomade devint d'abord semi-nomade puis, sédentaire. Sur ses « brûlis » il entreprit, indépendamment

des cultures vivrières, celles du chanvre et du lin. Ces fibres textiles, convenablement traitées, allaient permettre l'évolution de l'industrie vestimentaire, il n'y a de cela que... 10000 ans!

Condensée ainsi, l'histoire des textiles apparaît simpliste. Pour approcher la vérité il faut imaginer que cette évolution, qui dura la bagatelle de 50000 ans, ne fut le fait que de quelques petits millions d'individus éparpillés sur tout le continent et ne disposant d'aucun moyen systématique d'information. On ne doit donc pas s'étonner si l'on constate que toutes les techniques, tant archaïques qu'évoluées, ont subsisté jusqu'à l'époque dite historique avec des courants d'interpénétration qui nous laissent parfois l'impression de régressions.



1. Tunique de type poncho.
2. Exomide grecque.
3. Khiton grecque ou tunica romaine.
4. Dalmatique de l'Empire romain.

HISTOIRE DE CHEMISE

Chemise, du celtic *camisia* et *tunique*, du latin *tunica*, désignent tous deux, à l'origine, le même accessoire vestimentaire. Si l'on tient à voir une différenciation, on pourrait définir la tunique comme étant une chemise courte, surtout portée par les hommes, la chemise étant une tunique longue indifféremment portée par les deux sexes. L'une et l'autre étaient parfois retenues à la taille par une ceinture. La chemise fut, durant plusieurs siècles, l'élément essentiel de l'habillement et, souvent, l'unique vêtement tant féminin que masculin. L'acception moderne a gardé à chemise son caractère de « vêtement de dessous » porté directement sur la peau, alors que tunique a pris le sens de « vêtement de dessus ». **Camisole** désigne une chemise très courte généralement fendue sur le devant et arrivant tout juste à l'entre-jambes. Ce terme du XVI^e siècle est dérivé de l'italien *camiciola*, diminutif de *camicia*. A la fin du XIX^e ce signifiant s'appliquait également, par extension, à la chemise dite « de nuit ».

Pour comprendre l'évolution de la chemise il faut se souvenir qu'en « tombée de métier », les tissus, draps ou toiles, se présentent sous forme d'une nappe dont la largeur est déterminée par la lisse, la longueur étant uniquement fonction de la quantité de fils placés sur l'ensouple de chaîne.

Nous avons vu, précédemment, que l'art de la couture était connu à la préhistoire et que les premières aiguilles d'os ont été utilisées il y a 20000 ans. Pourtant, à l'apparition du tissage, les individus semblent s'être contentés de s'enrouler, de se **draper** dans les tissus, sans les assembler. Cela peut sembler surprenant et même régressant. Mais il faut se rappeler que le vêtement fut considéré comme une parure attributive. Suivant ce concept, hommes et femmes des classes dirigeantes devaient être fiers de se draper de longues bandes d'étoffe de qualité. Leur bonheur devait être égal à celui de l'enfant d'aujourd'hui qui se « gone » dans un vieux drap ou dans la vieille robe de sa mère.

Il est incontestable que l'habit taillé et cousu est plus fonctionnel et mieux adapté à la vie active. Il est aussi plus économique que le drapé puisque nécessitant moins de tissu. Si cette mode du drapé s'est poursuivie jusqu'aux premiers siècles de notre ère, dans l'aristocratie romaine, les Celtes, dès le II^e millénaire avant J. C. confectionnaient des vêtements taillés et cousus et il semble

rait qu'ils ont emprunté cette technique aux Scythes, cavaliers nomades des plaines du Danube.

Il apparaît comme probable que le premier « patron de coupe » de la tunique s'est présenté comme un simple rectangle de tissu comportant une fente en son milieu. Il suffisait de passer la tête par cette échancrure pour que les pans du tissu viennent couvrir les épaules, le dos et la poitrine. Ce type de vêtement est, aujourd'hui encore, connu au Mexique où on le désigne sous le signifiant de **poncho**. L'inconvénient de ce type de costume vient de l'ampleur nécessaire pour couvrir la carrure, ampleur qui gêne les mouvements de bras.

Pour remédier à cet état de fait, il suffit de froncer, soit par couture, soit à l'aide d'un lien, les parties situées aux épaules. Comme, en ce cas, on doit utiliser une toile relativement fine, il devient nécessaire de retenir les pans par un cordon serré à la taille, sous peine de voir le vêtement « voler » à la moindre brise. C'est ce que les Grecs connaissaient au V^e siècle avant J. C. sous le nom d'**exomide**.

On peut remédier aux mouvements désordonnés de l'exomide par un autre procédé que la ceinture. Il suffit de coudre ensemble et par côté les parties dos et devant en réservant toutefois le passage du bras. Par cet assemblage on réalise le **khiton** grec, ou la **tunica** du peuple romain.

Enfin, si l'on ajoute à cette tunique, au niveau des emmanchures, deux rectangles de tissu préalablement cousus de manière tubulaire, on réalise une **tunique à manches**. Si ce vêtement prend l'allure d'une longue chemise descendant jusqu'aux pieds et qu'il est confectionné en fine laine de Dalmatie on obtient la **dalmatique** de l'Empire romain, adoptée dans le costume liturgique chrétien.

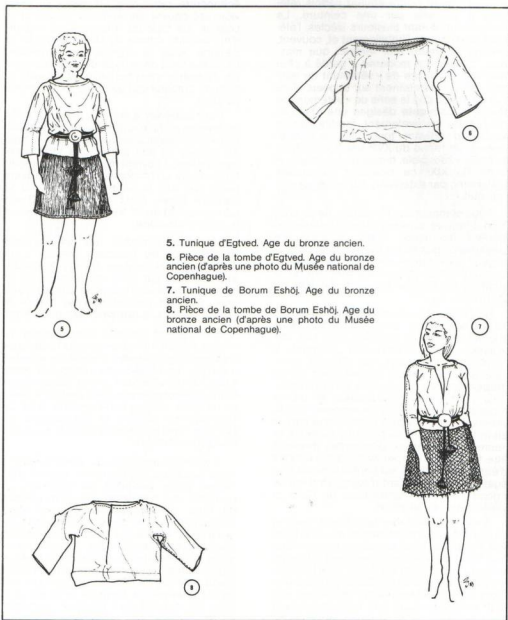
Il y a 4000 ans, ceux qui allaient devenir « nos ancêtres les Gaulois » avaient déjà réalisé cette évolution du vêtement et portaient des **camisiae**. De cette période de fâge du bronze ancien il ne reste évidemment guère de témoins. Hormis les sculptures, les seules pièces à conviction connues proviennent des régions nordiques. Les femmes vivant à cette époque dans l'actuel Danemark étaient habillées d'une jupe en fil et d'une tunique très courte à manches longues retenues à la taille par une ceinture tissée et ouvragée. Cette *camisia* est réalisée à partir de

rectangles de tissu assemblés pour former d'une part le corps, dos et devant, et les manches. Il est à noter qu'à cette époque la liaison du corps et des manches était rigoureusement rectiligne et que l'on n'interposait pas encore de soufflets d'aisance au niveau inférieur de l'emmanchure. Pour être franc avec les Gaulois, s'ils étaient mieux doués en la matière que les Romains, ils ne s'étaient tout de même pas trop fatigués car, à la même époque, les Assyriens réalisaient déjà de véritables robes avec découpes, « soutien-gorge », et jupons baleinés, de quoi faire pâlir nos modernes couturiers...

L'étoffe de la chemise était primitivement en lainage fin. Au début de notre ère les Gaulois continuaient d'ailleurs de n'éle-

ver le mouton que pour sa *laine* car ils considéraient que sa chair était malsaine et répugnante. Le *chanvre* était connu mais il semblerait que son traitement sans doute grossier, ne permettait pas de l'utiliser pour des toiles fines. Quant au *lin*, il ne fut cultivé en Gaule qu'à partir du 5^e siècle de notre ère et la toile de lin — la *lingerie* — fut longtemps réservée aux classes aisées. Au VI^e siècle, la reine mérovingienne Arnegonde fut encore ensevelie dans une chemise de fine toile de laine, s'arrêtant aux genoux...

Ce n'est qu'au IV^e siècle avant J. C. que la *camisia*, en s'allongeant, devint une chemise au seul usage de linge de corps. Ceci sous-entend qu'à partir de cette époque la femme gauloise portait d'autres vêtements sur sa chemise.



5. Tunique d'Egtved. Age du bronze ancien.

6. Pièce de la tombe d'Egtved. Age du bronze ancien (d'après une photo du Musée national de Copenhague).

7. Tunique de Borum Eshøj. Age du bronze ancien.

8. Pièce de la tombe de Borum Eshøj. Age du bronze ancien (d'après une photo du Musée national de Copenhague).

LA CHEMISE DANS L'HISTOIRE

Nous avons vu précédemment que la chemise, ayant conservé le canon de la camisa, était réalisée selon une coupe droite, c'est-à-dire à partir d'éléments géométriques rectangulaires. Mais, heureusement pour nous, la femme n'a pas un canon anatomique longiligne et anguleux ! Il a donc fallu trouver des palliatifs pour allier la rectitude de l'une, aux formes de l'autre.

La première idée a été de réaliser un corps de chemise suffisamment ample pour que le buste y soit à l'aise, quitte à laisser paraître une allure en « épaules tombantes » due à la trop grande largeur des épaules. Cette coupe restait possible tant que la chemise était courte et couvrait le corps, au mieux, jusqu'à l'entrejambe.

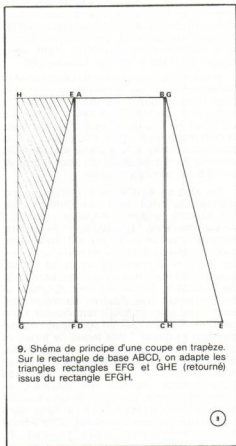
Lorsque l'on a voulu dépasser le stade de la tunique pour confectionner des chemises longues, il a fallu prévoir une ampleur plus importante pour ne pas entraver la marche. Par contre-coup la largeur à l'épaule devenait excessive et on dut la ramener à une dimension normale en fronçant le tissu. Ce procédé reste valable tant que la chemise est l'unique vêtement. Dès que l'on a voulu en faire un vêtement de dessous les bouquets de fronces d'épaules sont devenus gênants d'autant que la « couture » était réalisée à l'aide de fibules.

On a également conçu de ne conserver que l'ampleur nécessaire au corps, comme dans le premier procédé, et de fendre la partie inférieure sur un ou deux côtés, ou sur le devant pour libérer la marche. Mais on oublie, en ce cas, que la femme est appelée à avoir des maternités qui vont modifier son corps et qu'il faudra donc prévoir deux modèles de chemises, un normal et un « pré-natal ».

Toutes ces formes furent successivement tentées. Aucune n'ayant donné totalement satisfaction, elles furent toutes progressivement abandonnées au profit d'une coupe en trapèze. Cette figure géométrique permet en effet de respecter la carrure puis en s'élargissant vers le bas de dégager la poitrine, le ventre et enfin de donner suffisamment d'aisance à la marche. Malheureusement pour le peuple, cette manière de couper « mange » énormément de tissu par suite des angles latéraux, et par conséquent conduit à réaliser un produit de coût élevé.

C'est pourtant la forme de chemise traditionnelle qui est parvenue jusqu'à nous mais, avec une astuce simple qui la rendait économique. Il suffisait en effet de penser qu'un trapèze isocèle n'était en fait, qu'un

rectangle auquel on avait adjoint deux triangles rectangles égaux. D'autre part pour réaliser deux triangles rectangles, il suffisait de partager un rectangle selon sa diagonale. Ainsi on revenait à la pratique économique de la coupe droite.



9. Schéma de principe d'une coupe en trapèze. Sur le rectangle de base ABCD, on adapte les triangles rectangles EFG et GHE (retourné) issus du rectangle EFGH.

Bien que la documentation soit rare pour les débuts de l'ère chrétienne il semble que les femmes du peuple ont continué de porter la chemise « barbare », la camisa gauloise, jusqu'au X^e siècle, sans y apporter de changement. Cette camisa qui, semble-t-il, arrivait aux genoux, devait être en lainage. Il se peut qu'il y en ait eu également en chanvre puisque cette culture était répandue dans nos régions. Quant au lin nous savons qu'il était réservé à la classe aisée.

Aux XI^e et XII^e siècles, les femmes portent une **chaine** ou **cainsil**, en lin pour les riches, ou une **cheminse** de toile de chanvre. Il apparaît difficile de déterminer si ces trois désignations recouvrent rigoureusement le même vêtement de dessous ou si chaque signifiant correspond à une différenciation qui nous échappe... Nous noterons au passage qu'en champenois le mot **chminche** (1) qui désigne la chemise dérive de ce vieux français du XII^e *cheminse*, hérité du gaulois *camisia*.

Du XIV^e au XVI^e siècle la chemise est plus longue et cache les mollets. Elle arrive parfois jusqu'à la cheville. L'encolure est très large. De forme « **bateau** », munie d'une coulisse, elle peut, selon le cas, s'ouvrir jusqu'à dénuder les épaules ou, au contraire, se resserrer « **ras-de-cou** » en formant un éventail de fronces tout autour du cou. Il semblerait même que le devant de l'échancrure soit fendu par le milieu, du cou à la poitrine, cette ouverture étant, sans doute, destinée à faciliter l'allaitement.

Il apparaît plus difficile de déterminer la forme des manches car les femmes sont le plus fréquemment représentées avec la cote et le surcot. Toutefois il semblerait qu'il y ait eu, à cette époque, deux formes : la demi-manche droite et très courte qui ne paraît dissimuler qu'une partie du bras et la manche longue et droite qui couvre bras et avant-bras jusqu'au poignet.

Du XIV^e au XVI^e siècles la chemise est chemise apparaît sans changement. Elle est toujours longue, à encolure « bateau » ou **ouverte en V**. Mais, par suite de la transformation du surcot qui prend l'allure d'une jupe montée sur un corselet et de l'adoption de la cote à manches larges et parfois courtes, les manches de la chemise ont pris de l'ampleur. Certaines sont longues et droites tandis que d'autres semblent être serrées au poignet par l'intermédiaire d'une coulisse. En ce siècle on voit également se dessiner nettement une tenue de travail et un costume de fête. Vers la fin du siècle, quelques femmes, apparemment plus aisées, portent des chemises à manches volumineuses, serrées aux poignets, et ornées d'un large volant brodé. Lorsque ces femmes sont représentées en activité, leurs manches sont fixées au niveau du coude ce qui augmente le mouvement « bouffant » du tissu et dégage l'avant-bras. Sur quelques représentations des jeunes filles paraissent porter une chemise à demi-manche « **balon** », serrée au coude et agrémentée d'un volant ouvragé couvrant une partie de l'avant-bras. Il faut toutefois retenir qu'il est souvent difficile de distinguer sur une reproduction la part qui revient à une demi-manche et celle qui appartient à une manche longue remontée au coude...

Pour toute cette période nous n'avons pu nous référer qu'au travail des imagiers, graveurs, peintres, sculpteurs et vitrailliers,

faute de pouvoir examiner d'authentiques pièces de vêtements. Ces documents n'ont évidemment pas valeur absolue mais permettent, du fait de leur constante, d'établir quelques hypothèses. D'autre part nous n'avons pas pu et pour cause, examiner toutes les productions de ces époques. Ainsi nous n'avons jamais réussi à connaître de façon précise à quelle période la coupe en trapèze a supplanté la coupe droite de l'ancienne *camisia*. De même nous ignorons depuis combien de temps le soufflet d'aisance a été adapté à l'emmanchure. Nous supposons, de façon très subjective, que ces deux innovations sont apparues vers le XV^e siècle mais, la preuve reste à faire...

D'autre part nous avons pris comme postulat que, durant ce millénaire et demi, toutes les provinces de langue d'oïl suivaient une évolution similaire et que par conséquence le costume populaire s'y retrouvait identiquement.

Pour la période du XVIII^e siècle nous disposons de documents beaucoup plus précis. Ceci est d'autant plus important que c'est au cours de cette époque que les costumes populaires régionaux commencent à se différencier nettement.

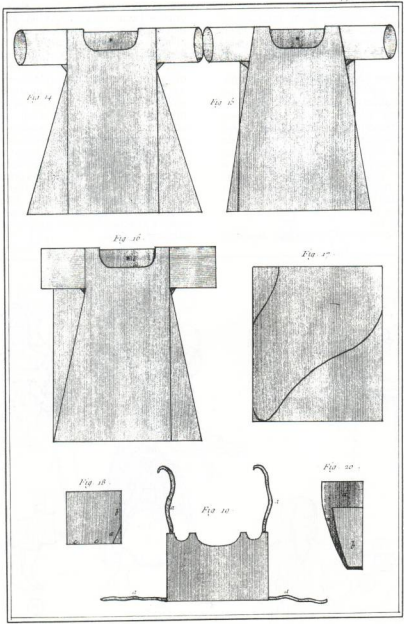
La chemise journalière est mi-longue et couvre la jambe entre genou et mi-mollet. L'encolure « bateau » persiste mais elle est apparemment moins échancrée qu'aux siècles précédents. On rencontre également une encolure carrée dégageant la gorge mais sans échancrure sur le dos. Elle se serre, sur le devant, par une coulisse. Au chapitre « *Lingère* » de son *Encyclopédie*, planches suppl. Pl. 2 et suppl. Pl. 4 Diderot donne trois patrons de coupe de ces chemises, Fig. 14, Fig. 15 et Fig. 16. Ce document est intéressant pour notre étude car Denis Diderot est né à Langres en 1713 et vécut jusqu'en 1784. Il a donc bien connu la Champagne au XVIII^e siècle et est une référence certaine pour cette époque. Nous verrons que les trois modèles de coupe qu'il présente vont se retrouver également au XIX^e siècle.

La Fig. 14 décrit le procédé que nous avons mentionné précédemment. A savoir la juxtaposition de deux triangles rectangles de part et d'autre du corps de chemise. Il va de soi que la chemise ayant par nécessité un dos et un devant on coupe, en réalité, quatre triangles.

La Fig. 15 montre la coupe utilisée lorsque l'on dispose d'une laize de toile de grande largeur. On lève alors les triangles sur la moitié supérieure du corps et on les appose à la partie inférieure.

La Fig. 16 présente également une coupe en grande laize mais, cette fois, on se contente de prélever un triangle rectangle sur un côté pour l'adosser à l'autre côté.

Dans tous les cas la manche est droite avec un soufflet d'aisance. On peut en



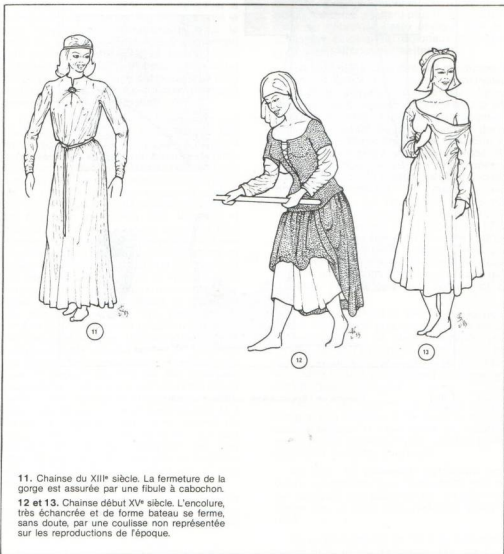
trouver de trois longueurs soit longue et couvrant tout le bras, soit « trois-quarts » et s'arrêtant un peu en avant du coude, soit enfin la demi-manche s'arrêtant au niveau du coude.

Les étoffes utilisées sont toujours le chanvre pour le plus grand nombre et le lin pour les plus aisés. Le coton fait également son apparition sous forme de toile de cotonnade.

La chemise cérémonielle nous est également bien connue grâce à un modèle en réduction habillant une poupée en « costume ancien des Riceys », offerte vers 1802 au Président Parisot, député à l'Assemblée Nationale (Collection du Musée de Troyes). La couturière qui a réalisée ce modèle a choisi, pour la chemise, une toile fine genre percale. Attendu que dans l'ensemble du costume elle semble avoir recherché des tissus qui fassent « vrais », on peut déduire que l'original devait être en fine toile de lin.

Cette chemise est longue et descend

presque au niveau des chevilles. Elle a été coupée selon le premier procédé. Les manches longues sont terminées par des poignets ouverts comportant deux boutons opposés dans lesquelles glisse un double bouton métallique lié d'un anneau plat rappelant les boutons dits « de manchette ». L'encolure carrée et surpliquée dégage la gorge mais n'échancre pas le dos. Une fente surpliquée s'ouvre, au milieu devant, sur la poitrine. La fermeture en est assurée par une forte épingle à tête métallique en boule. Si l'on se réfère aux descriptions qui nous sont parvenues concernant le costume riceton du XVIII^e siècle, principalement à celles du « *Recueil de pièces historiques pour servir à l'histoire des Riceys* » de Coutant et de l'abbé Socard, édité en 1840, les Ricetonne portaient une « *profusion de bijoux d'or et d'argent* ». On peut donc penser que les boutons de manches et épingle de chemise appartenaient à cette orfèvrerie, au moins dans les familles aisées...



11. Chaine du XIII^e siècle. La fermeture de la gorge est assurée par une fibule à cabochon.

12 et 13. Chaine début XV^e siècle. L'encolure, très échancrée et de forme bateau se ferme, sans doute, par une coulisse non représentée sur les reproductions de l'époque.



14



15



16



17



18

14. Chemise fin XV^e. Il n'est pas possible de juger si les demi-manches droites ont un soufflet d'aisance. L'encolure est froncée au col par une coulisse.

15 et 16. Chemise du XVI^e siècle. A manche longue cette chemise cérémonielle se fronce à l'encolure en formant un dépassant à volant. Elle est fendue sur la poitrine et se ferme par une broche ou une épingle d'orfèvrerie.

17 et 18. Chemise de jour du XVIII^e siècle. Les gros plis laissent à penser qu'il s'agit d'un vêtement de chanvre. L'encolure est ouverte en V.

19 et 20. Chemise cérémonielle du XVIII^e siècle. De forme identique à la précédente cette chemise apparaît ornée d'un feston au col, au manche et au bas de la chemise.



19



20



21 et 22. Chemise fin XVII^e siècle. Les manches trois-quarts, assez amples, se ferment par un fin poignet.

23 et 24. Chemise XVIII^e siècle. Les manches ont pris un volume important. Quant à l'échancrure de gorge elle est profondément dégagée et laisse apparaître la poitrine. Il est vraisemblable qu'une coulisse devait permettre de réduire cette ouverture à la demande.

25 et 26. Chemise cérémonielle début XVIII^e. Elle est identique à la précédente mais les manches trois-quarts, volumineuses, sont garnies, au poignet, d'un large volant sans doute brodé.

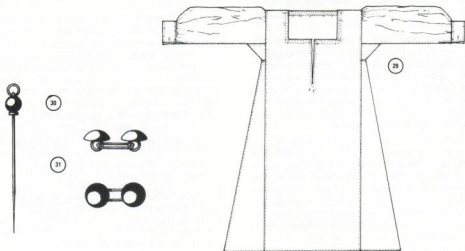
27 et 28. Chemise fin XVIII^e. La chemise a de petites manches froncées du type « ballon » et l'on voit nettement, sur une reproduction que la large échancrure de poitrine a été resserrée à l'aide d'une épingle.



**29. Chemise cérémonielle, fin XVIII^e.
Les Riceys (10).**

Toile fine. Modèle réduit habillant la poupée en « costume ancien des Riceys » offerte en 1802 au Président Parisot, député à l'assemblée nationale. Collection du Musée de Troyes.

30 et 31. Epingle à tête boule fermant l'échancrure de poitrine et boutons de manchettes. Selon les chroniques de l'époque, il semblerait que ces accessoires étaient des pièces d'orfèverie.



LA CHEMISE TRADITIONNELLE AU XIX^e

De la révolution de 1789 à l'avènement de Louis-Philippe en 1830, la « départementalisation » a fort peu intéressé le peuple. Le paysan, l'artisan sont restés attachés à leur Province. On naît Champenois ou Ardenais, on vit en France et dans le Nord-Est du pays il paraît plus juste de dire que l'on survit ! Les guerres révolutionnaires d'abord, « l'épopée » napoléonienne ensuite et l'invasion de 1815 enfin ont honnêtement dévasté notre Province.

Si l'économie rurale est fluctuante, la politique ne l'est pas moins. En un quart de siècle, le peuple va pouvoir reconnaître les « bienfaits » d'une République, d'un Directoire, d'un Consulat, d'un Empire et de deux Monarchies... Pourtant, dans cette période trouble, les costumes locaux vont poursuivre leur évolution régionale, en s'enrichissant toujours davantage, jusqu'à devenir ce que l'on conviendra d'appeler des « costumes folkloriques ». Bien évidemment cet enrichissement ostentatoire intéressera plus spécialement le costume cérémoniel, « l'habit du dimanche » et atteindra son apogée dans les villes et dans les gros bourgs. En effet si la paysannerie s'efforce de suivre cette mode, c'est essentiellement la petite bourgeoisie de la ville et des gros bourgs qui la provoque. Ce phénomène est dû au fait que l'industrie textile entre dans une période de large expansion et offre, sur le marché, une large gamme de tissus, lainages, cotonnades, lingerie, soieries, rubannerie à des prix abordables pour la classe populaire moyenne. Par ailleurs la suppression des interdits de l'ancien régime et l'exemple donné par la Cour impériale incite la bourgeoisie et les ruraux à se parer de beaux atours.

A partir de 1832, le chemin de fer, symbole de l'industrialisation de l'époque va progressivement relier les départements à Paris, rendant ainsi possible la mainmise de la Capitale sur la « province ». Par contre-coup le « train » va provoquer l'exode des campagnes vers la ville et donnera naissance au prolétariat ouvrier.

Mais, par la presse et par l'approvisionnement des marchés locaux, la mode de Paris, qui n'était encore que l'apanage de la haute-bourgeoisie, va pénétrer toutes les couches de la population. Les couturières locales s'inspireront, parfois maladroitement, des modèles de magazines puis en arriveront à recopier, puis à confectionner des vêtements « au goût du jour ».

Enfin sous Napoléon III, les **Grands Magasins** et la **Confection** industrielle vé-

hiculeront, à moindre prix, un vêtement standardisé. Mais, si la *camelote* existait bien, puisqu'à l'époque, et depuis le XVIII^e on vendait des tissus de laine mêlée de poils de chèvre en prétendant qu'ils étaient confectionnés avec du poil de chameau, la majorité des tissus étaient de bonne qualité. Afin de faire « tourner » leurs ateliers, les industriels du vêtement et les couturiers eurent l'idée d'accélérer le mouvement de la mode. Charles Frédéric Worth fut le premier grand couturier à lancer la « Haute-Couture » parisienne. La folie de la mode saisonnière était lancée, elle ne s'arrêtera plus... Nous venons, inconsiderement, d'entrer dans la société de consommation du XX^e siècle. Du même coup les couturières perdirent définitivement leur primauté dans l'habillement féminin et devinrent de simples « ouvrières du textile »...

Toutefois, si cette accélération de l'évolution vestimentaire était suivie et souvent attendue par les citadines, il n'en fut pas de même dans les campagnes. Les réactions primesautières ne sont pas l'apanage de la paysanne. Par tradition, par expérience familiale (par atavisme diront certains), la femme de nos campagnes tient à s'assurer des valeurs sûres. La transformation de l'habillement traditionnel en costume de mode s'est donc faite lentement et d'une manière qui ne fut nullement systématique. Les classes d'âge tiennent encore à conserver la tenue de leur « belle époque » c'est-à-dire de leurs vingt ans. Tout au plus remplace-t-on un élément devenu usagé par son équivalent acheté « en confection ».

La transformation de la chemise ne s'effectuera donc qu'à partir des jeunes générations, notamment celles de la « classe 90 », c'est-à-dire nées en 1870. Encore que ce phénomène ne se produit pas automatiquement en tous lieux. Les gros villages, ceux situés sur de grands axes économiques amorcent d'abord le processus. Puis cette évolution gagnera de proche en proche au fil des ans. Il faudra attendre 1950 pour affirmer que la chemise traditionnelle de chanvre ou de coton a définitivement cédé sa place à la « combine » de jersey ou de pilou !

On comprendra de par ce qui précède qu'il est toujours très difficile de donner une date certaine à une chemise. D'autre part la datation est encore compliquée par le fait qu'il était fréquent qu'une chemise (comme d'autres pièces vestimentaires) se transmette d'une génération à l'autre. S'il est une

certitude c'est que le moyen mis en œuvre pour réaliser ce vêtement ne peut pas précéder l'époque de sa découverte. C'est le cas de la découpe des emmanchures puis de l'adoption des motifs de broderie et des monogrammes dont on sait qu'ils furent diffusés par des magazines spécialisés. C'est également le cas concernant l'utilisation de la machine à coudre.

Cette machine fut inventée en 1825, améliorée en 1834, brevetée par Singer en 1851 et définitivement consacrée, en France, à l'Exposition Universelle de 1855. Mais sa diffusion commerciale ne commence réellement qu'après 1870. Une diffusion d'ailleurs extrêmement restreinte ne serait-ce que par son prix de vente puisqu'en 1888 une bonne machine valait de 200 à 300 F alors qu'une très bonne couturière ne gagnait que vingt sous, soit 1 F, par journée de 12 heures. Quant à la petite « Singer » de ménage, elle coûtait encore 90 F en 1900, soit l'équivalent de 1080 heures de travail féminin (le salaire de l'homme étant, en moyenne, trois fois supérieur, à cette époque)!

Durant tout le XIX^e siècle la chemise traditionnelle est restée mi-longue. Les plus courtes c'est-à-dire dont la longueur atteint le genou semblent être les plus anciennes. Celles, plus longues, qui recouvrent la jambe jusqu'à mi-mollet paraissent plus récentes. On rencontre deux types de manches droites sans poignet. Un modèle court ne dépassant pas la jointure du coude et un modèle trois-quarts qui s'arrête environ à moitié de l'avant-bras. Le plus fréquemment la manche courte est adaptée à la chemise la plus longue. Sans être formel il est permis de penser que l'évolution voudrait que la manche aille en se réduisant au fur et à mesure que le corps de chemise s'allonge. Vers 1880 (?) on trouve pour la première fois des chemises traditionnelles sans manches.

En ce qui concerne l'échancrure du cou il apparaît que le modèle le plus ancien est formé d'une ouverture arrondie, proche du carré, placée uniquement sur le devant de la chemise. L'ourlet est constitué par le rabattement du tissu à l'intérieur ce qui provoque nécessairement des fronces en « grimaces ». Dans le même esprit on

rencontre une forme d'encolure carrée à coins arrondis qui entame légèrement dans le dos. Ce modèle se serre, sur le devant, par un cordon coulissant dans l'ourlet et ressortant, sur le devant, au travers de deux œillets.

La seconde forme ancienne est du type encolure « bateau ». Elle peut être régulière, plongeant autant sur le dos que sur le devant ou irrégulière. En ce cas la partie avant est plus échancrée que la partie arrière. L'ourlet est toujours formé par rabattement du tissu. Un cordon coulisse dans cet ourlet et ressort par des ouvertures en œillets ou en boutonnières verticales sur le milieu devant.

La troisième forme combine les deux précédentes et se présente comme une encolure rectangulaire largement échancrée sur les épaules dont les angles sont plus ou moins arrondis. Le serrage à coulisse est toujours de rigueur. Lorsque l'angle est voulu vif on interpose un triangle de tissu dans l'ourlet pour éliminer la « grimace ». Si l'on assure toujours que nos grands-mères avaient des doigts de fée nous devons reconnaître que nous avons dû manquer de chance car toutes les encolures rectangulaires que nous avons examinées sont remarquablement ratées!

Tardivement et de façon plus exceptionnelle on rencontre un modèle ras-de-cou comportant au milieu devant une fente avec patte de recouvrement fermée par deux boutons de nacre ou de porcelaine. Quelques-unes de ces encolures sont agrémentées d'une dentelle « mignardise » au crochet, tant sur le tour de cou qu'aux bords de la patte de boutonnage.

Enfin sur la fin de siècle, avec la suppression des manches, apparaît une encolure large, rectangulaire ou « bateau », avec boutonnage au milieu devant.

Toutes ces chemises sont taillées dans des toiles de chanvre ou de coton. Nous n'en avons pas trouvé en toile de lin. Ce détail ne signifie pas que ce tissu n'ait pas été utilisé mais plus vraisemblablement qu'il a été réutilisé par les générations suivantes à d'autres fins (mouchoirs, torchons fins, linges de bébé, etc...). Nous avons eu la chance de découvrir des chemises de chanvre neuves et n'ayant jamais été portées. Le tissu en est extrêmement serré, dur, non décati et de couleur jaune bis. La tradition orale prétend que les femmes portaient ces chemises neuves en période de moisson afin que la sueur en assouplisse les fibres et rende ainsi ce vêtement plus agréable au corps...

Les chemises les plus anciennes sont cousues selon le procédé de la couture rabattue au point devant et point de feston à l'aide d'un gros fil de chanvre, sauf lorsque l'on assemblait deux lisières. En ce cas, les éléments sont réunis à point de surjet.

Sur les plus anciens modèles un monogramme est brodé au point de croix en



LES MEILLEURES
ET LES PLUS
PERFECTIONNÉES

Vente Annuelle
900,000
MACHINES

MAGASIN PRINCIPAL DE VENTE: 94, B^{is} Sebastopol, Paris.

La Mode Illustrée.
Journal de la Famille. 1900.

coton rouge sous le sein gauche ou, au milieu devant, sous l'encolure. A partir de l'utilisation de la toile de coton, on trouve des monogrammes calligraphiés brodés au point passé, en fil de coton blanc, généralement disposés au milieu de la poitrine. Nous avons là une preuve évidente de l'influence des magazines de mode parisiens sur les habitudes de broderies héritées du XVIII^e siècle.

Les premières concessions à la mode nouvelle vont également se manifester dans la façon de tailler les emmanchures. Jusqu'alors la liaison des manches et du corps est droite. Seul un carré d'aisance placé sous le bras permet une certaine liberté de mouvement. On va commencer à tailler cette emmanchure en découpant un quart de cercle au-dessous de bras et l'on continue la coupe en droit fil. Le soufflet d'aisance s'amenuise en conservant sa forme carrée puis il se transforme à son tour en 1/4 de cercle. Dans une seconde étape la découpe arrondie s'effectue suivant un rayon plus grand et l'on poursuit la découpe en taillant en biais vers l'épaule. Le soufflet d'aisance disparaît. Enfin, dernière étape en cette fin de XIX^e siècle, les couturières découpent l'emmanchure « en arrondi ». Mais on ne différencie pas encore le dos et le devant et il faudra attendre les débuts du XX^e pour que l'on adapte à la « chemise de nuit » l'emmanchure dissymétrique plus créée sur le devant que sur le dos.

Il semble que la chemise dite **de nuit** soit apparue, dans la noblesse, au cours du XVII^e siècle. On sait qu'au XVIII^e sous le règne du « Roi-Soleil » les courtisans étaient honorés du « *Coucher du Roi* » et l'honneur était encore plus grand pour celui qui avait le privilège de « passer » la chemise de nuit à son souverain ! Mais le peuple, et principalement celui de nos campagnes, a continué de se coucher nu dans sa « couette » jusqu'au début du XIX^e siècle. Puis, au cours du XIX^e, il y eut deux tendances. Dans la première moitié du siècle il semble que la majorité des paysannes continuèrent de se mettre nues au lit alors que d'autres dormaient sans quitter leur chemise. Peut-être sous l'influence de l'église et par suite du phénomène de pudibonderie qui envahit les esprits, il semble que cette majorité s'inversa dans la seconde moitié du siècle et les dormeuses nues devinrent les exceptions. De toute façon, jusque vers les années 1870-1880, on dort dans la chemise journalière.

Nous avons vu qu'à partir de 1880 la chemise tend à perdre ses manches. Dans le même temps apparaît la **chemise de nuit**.

Elle est confectionnée dans une toile de coton, parfois de coton gratté et comporte une encolure ras-de-cou se fermant par une patte de boutonnage et des petites manches. Elle est, dès l'origine, ornée de dentelles, de croquets, de festons et de broderie.

Vers 1895 ces chemises de nuit seront achetées dans les commerces locaux, où l'on en trouve en percale, en madrapolame et en pilou ; ornées de jabots plissés, de plastrons festonnés et d'encolures brodées à des prix moyens variant de 3,60 F à 5,90 F pour les meilleures qualités.

Conjointement on voit apparaître la **camisole**, vêtement de nuit très court (il s'arrête à la taille) mais ayant des manches longues et un large collet. Cette camisole se porte sur la chemise de nuit et lui est fréquemment assortie. Elle s'achète également en « confection » et coûte de 2,35 F à 4,50 F à la même époque.

A partir de 1900 un nouveau tissu va progressivement s'installer dans la lingerie féminine. Il s'agit du **tissu-maille**, dit également *tricot de bonneterie* ou *jersey*, de laine. D'abord présenté sous forme de camisole et de gilets il gagnera progressivement tous les sous-vêtements.

Au cours de nos enquêtes nous n'avons jamais eu mention de ce que l'on est convenu d'appeler la **chemise conjugale**. C'est une chemise ayant, au niveau de l'entrejambe, une fente verticale de la taille « *d'une bonne main d'homme* » et dont l'usage apparaît à l'évidence ! Ce modèle dit « *chemise à pertuis* » ou « *chemise à faire un chrétien* » qui semble avoir été connue au sud de la Loire et en Normandie (2), ne semblerait pas avoir eu la faveur des Champenoises. Peut-être ont-elles jugé, avec raison, qu'il est des actions qui se passent d'artifices !...

La **combinaison**, que l'on désigne populairement par l'abréviation **combine** est apparue en 1882 dans la mode de Paris. C'est d'abord, comme son nom le laisse entendre, la combinaison d'une chemise et d'un pantalon fendu puis vers 1898 la combinaison d'un cache-corset et d'un jupon. Si la première combinaison-chemise/pantalon n'eut qu'un succès très relatif, il n'en fut pas de même pour la combinaison-cache-corset/jupon, puisque c'est elle qui remporta la faveur des femmes jusqu'à nos jours.

Il ne faut pas confondre cette « combine » avec la chemise à bretelles apparue également vers 1890. Il existe un moyen « infailible » pour discerner l'une de l'autre. La combinaison ayant été formée à partir du cache-corset comporte toujours une amorce de bonnets au niveau de la poitrine. Cela se conçoit puisque les corsets de la fin du XIX^e siècle formaient soutien-gorge, et que le cache-corset, comme son nom l'évoque, épousait la forme des armatures afin de les rendre plus agréables à l'œil. Par contre la chemise a toujours eu une coupe droite, sans bonnet, et pour cause, étant donné que nos grands-mères de la campagne ignoraient jusqu'à la fin du XIX^e siècle et, continuèrent d'ignorer dans quelques pays

(2) Voir sur ce sujet l'étude « La chemise conjugale » de Joseph Vaylet.

au début du XX^e siècle, le port du soutien-gorge...

Les chemises à bretelles peuvent être de deux types. Dans le cas le plus ancien on s'est contenté de supprimer les manches d'une chemise normale. Puis on a sciemment recherché une coupe appropriée. Cela a conduit à dégager plus profondément les emmanchures. Dans le même mouvement on réduisait la largeur de l'échancrure de cou en lui donnant une forme plongeante. Ceci avait pour effet d'éviter le glissement des bretelles sur le bras. Par contre cette forme ne permettant pas de dégager la poitrine on eut l'idée de réaliser des bretelles en deux parties, dos et devant, se boutonnant sur l'épaule. Il suffisait de déboutonner une bretelle pour donner le sein, sans que pour autant la chemise tombe ou n'entrave les mouvements.

L'autre modèle qui est peut-être apparu conjointement ou dans un temps très voisin,

a des bretelles rapportées. La coupe la plus simple est formée de deux trapèzes isocèles cousus par côté. La base supérieure froncée sur le devant est montée sur une bande d'empiècement droite. Les bretelles, droites, sont cousues sur cetempiècement avec un écartement plus faible dans le dos. Après la guerre de 1914-1918 on réalise une chemise à bretelles dont le devant reste droit alors que le dos, montant plus haut, forme deux pointes aux bords curvilignes. Les bretelles, plus fines, sont cousues à l'extrémité de ces pointes dans le dos. Sur le devant elles sont assujetties à la partie droite mais avec un écart moindre. Ce qui est, somme toute, le contraire du précédent système. De par leur allure générale ces chemises à bretelles ressemblent à des combinaisons sens devant derrière mais par le fait que le devant est toujours plus soigné, brodé et souvent orné d'un monogramme, la confusion ne peut être établie.

La Mode Illustrée. Journal de la Famille. Année 1900.

es jaunes avec le
me prendre sur le
en même temps on
en pureté, mélangé
le bain du feu, le
la cailler avec du
de bi-cuits et de
de la crème ad-
l'éclosion; 7 à

HUIT.
se tenait une
des autour d'elle
rie d'un cercle et
triquer le visiteur
n à ressant à la
e femme en sou-
sauter, car, lors-
chaque paire de
sité, doit aider à
s donner la peine

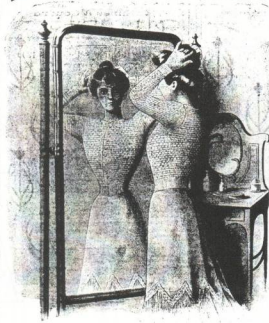
ant le but de ma-
sies Demeoiselles
ésirez voir, mais
M^{me} Chevalier,
vous fournir les
si demander. En
ax très malades,
et nous joussons
me de la France
un pharmacien

ent de l'estomac
gers; même les
tendance à se
amer et nous-
était très char-
et point que les
moi une tâche

e temps de rho-
et d'une forte
er de travailler,
l'existence de
e la lecture d'un
é en passant.
mes à en faire
es après j'ainis
moins de six
es parlément

TRICOT RUSSE

ELEGANT, HYGIÉNIQUE
SOUPLE dans tous les SENS
IRRÉTRESSABLE
INDÉFORMABLE



FABRIQUÉ en PURE LAINE
à l'exclusion de tout mélange
d'une matière végétale quelconque
(Condition indispensable
pour qu'un tricot soit véritablement hygiénique.)

SE FAIT POUR
Hommes, Femmes, Enfants

EN:
PANTALONS
CALEÇONS
GILETS
CAMISOLES
CACHE-CORSETS
FIGAROS
BOLEROS
JUPONS
ROBETTES
BRASSIÈRES
CHANDAILS
GENOUILLÈRES
PLASTHONS
CEINTURES
BAS
CHAUSSENS de NUIT
etc., etc.

Se trouve dans les Grands Magasins de Nouveautés et dans les bonnes Maisons de Bonneterie, Mercerie, Chemiserie et Lingerie.
S'adresser POUR LA VENTE EN GROS:
Maison **REMY, BAULEY & C^{ie}**, à TROYES

Un Dé
doux et délicat
admis dans
ceux de la Ma-
SAPONINE U
santes et tom-
pour l'hygiène
DEPOT: 20-22
Se dé

EXTRAIT J
logne avec l'al-
la distillation d
leurs de crista-
donne une Eau
fines», frictions.
1 fr. 60 franco.

EXTRAIT F
pelles, gla-
va-
va-
gati 6 gousse-
commande et
des Arts, à Sai-

Stations hivern-
billets

Il est délivré
toutes les gar-
d'effectuer un
kilomètres, aux
voyageant ense-
collectifs de 1-5
hivernales suis-
situés entre St
et Menton inclu-
Le prix s'obtient
simples ordina-
le prix d'un billet
moltre de ce-
vantes. Arrêts
Les demandes
1 jour au moins

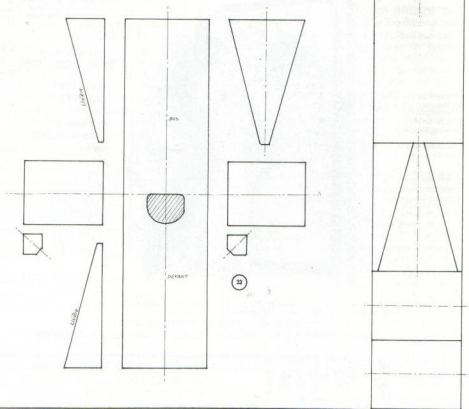
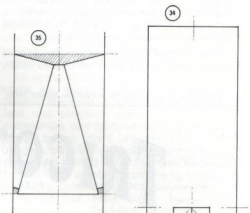
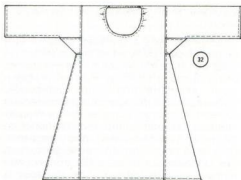


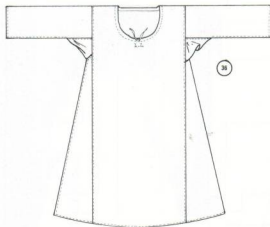
UN CADEAU INAPPRÉCIABLE. Prime aux L.
UNE BONNE NOUVELLE
La Société des Portraits d'Art lènera dix récom-
pense les plus distinguées aux Expositions, entrées au
Médaille d'Or et un Grand Prix à l'Exposition Int-
nationale, rien à payer d'avance; à l'U-
nivers, 10 francs, et le complément, à é-
re par la poste à son frais. (Pour les
Lettres ou autrement avec les
Les services sont assurés par



32. Chemise de jour, début XIX^e. Wassy (52).
C.420 H.870 A.800 Chanvre grossier. Cette chemise n'a jamais été portée et la toile a gardé son apprêt. Elle est de teinte bis foncé.

33. Ce patron de la chemise indique la répartition des différents éléments.





34. Son implantation sur une laize de toile permet de constater que d'une part on peut utiliser un tissu de faible largeur (45 cm) et que d'autre part les déchets sont réduits au strict minimum. Il existe deux façons de lever les triangles latéraux, façons révélées par la position des lisières.

35. Ce procédé évite la couture de côté puisqu'un simple surjet suffit à relier les lisières mais il augmente la perte de tissu.

36. Chemise de jour, début XIX^e. Gyé-sur-Seine (10).

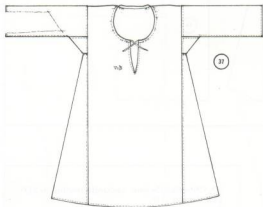
C.470 H.1110 A.860 Chanvre très élingé. Monogramme LL brodé au point de croix en fil rouge. Un cordon permet de serrer l'échancrure de cou. Les soufflets d'aisance, très amples, ont été pris à la pièce. A noter sur la gauche un défaut de couture dans la liaison avec l'anglet. Le bas de la chemise a été arrondi.

37. Chemise de jour, début XIX^e. Chamoy (10).

C.470 H.1010 A.840. Chanvre. Monogramme VB brodé au point de croix en fil rouge, placé exceptionnellement sous le sein droit. L'encolure, froncée par un cordon, est échancrée sur le devant ce qui permet de dégager le sein pour allaiter.

38. Chemise de jour, XIX^e. Ailleville (10).

C.460 H.1020 A.820. Chanvre en très bon état. Encolure bateau serrée par un cordon. Le petit triangle cousu sur le côté gauche au point de surjet (lisière à lisière) apparaît d'origine. Les soufflets de dessous de bras sont déchirés et usés anormalement. Il est probable que ceci est dû au frottement des brassières de hotte, Ailleville étant en pays vigneron.



Légende des abréviations :

C. carrure de la chemise prise aux épaules. Dans le cas des chemises sans manche et des chemises à bretelles cette dimension donne l'écart extérieur des bretelles au niveau des épaules.

H. hauteur hors-tout de la chemise. Lorsque deux dimensions sont indiquées cela signifie que l'écart entre le devant et le dos est tel que l'on ne peut savoir s'il s'agit d'un allongement du tissu ou d'une volonté de coupe.

A. ampleur en bas de chemise. Lorsque la chemise a été arrondie, la mesure a été prise en ligne droite d'un angle à l'autre. Lorsqu'il s'agit d'un volant la mesure a été développée.

Légende des croquis :

Tirété (trait pointillé). Placé le long d'un trait plein il indique l'emplacement des coutures et des ourlets. S'il existe une surpiqûre visible cette particularité est précisée dans le texte explicatif.

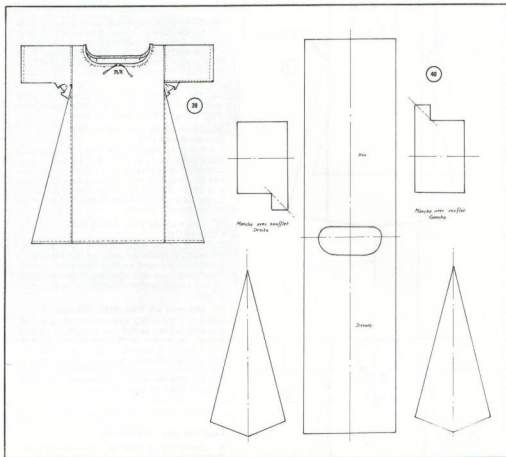
Trait mixte fin court (un point, un tiret). Ce tiret indique un tracé exceptionnel. Soit l'emplacement d'une piqûre supprimée (ancien pli) soit le tracé d'une piqûre se trouvant sur la face non visible du croquis (pièce dans le dos).

Trait mixte fin long (trait d'axe). Ce tracé précise, selon le cas l'axe droit fil de l'élément ou l'axe de pliage du tissu.

Hachures fines. Elles ombrent les chutes de tissu dans l'imposition d'un patron sur la laize.

Trait continu gras. Dans le corps d'une chemise ce trait indique une couture en surjet, lisière à lisière. Ceci permet presque toujours de déterminer la largeur de laize du tissu utilisé.

Echelle des croquis. Tous ces croquis ont été réalisés à l'échelle 1/10 puis réduits à 0,5 lors du transfert en imprimerie. On peut donc estimer que toutes les reproductions sont représentées à l'échelle 1/20.



**39. Chemise de jour, seconde moitié du XIX^e.
Les Riceys (10).**

C.460 H.980 A.870. Chanvre. Monogramme de style gothique, MR, brodé au fil rouge. Cette chemise a été réalisée selon un patron particulier.

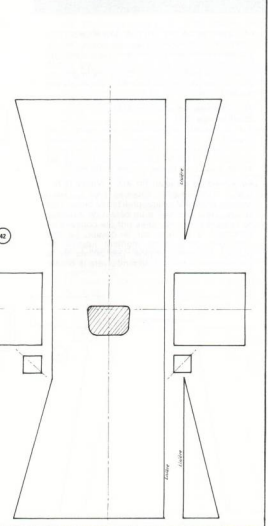
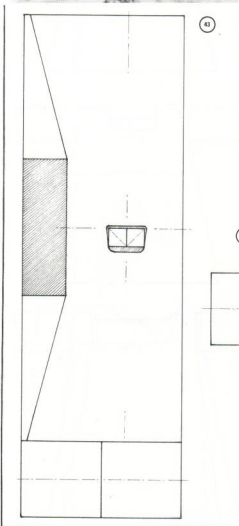
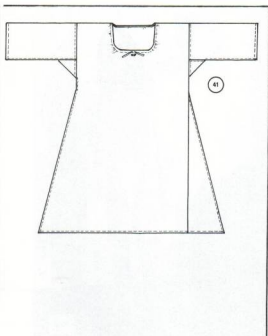
40. Les côtés ont été taillés en forme de losanges irréguliers, le droit fil dans l'axe. Les manches et les goussets d'aisance ont été pris en une seule pièce et montés sans inversion, d'où l'irrégularité apparente des coutures.

41. Chemise de jour, milieu XIX^e. Wassy (52).

C.560 H.1040 A.940. Chanvre. Monogramme HP au fil rouge en point de croix. L'encolure carrée ne se fronce que sur le devant. L'anglet de côté étant pris en lisière est cousu au point de surjet.

42. Le patron montre la disposition des éléments de cette chemise à un seul anglet latéral.

43. L'imposition du patron nécessite une laize de tissu plus large que précédemment (90 cm). La chute de côté est nettement visible. Elle n'était pas réutilisée dans la confection de la chemise pour faire une manche en deux parties comme cela se pratiquait en d'autres régions de France.





44. Chemise de jour, fin XIX^e. Les Riceys (10).

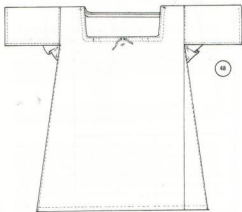
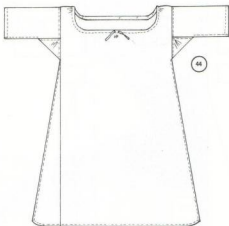
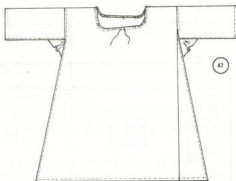
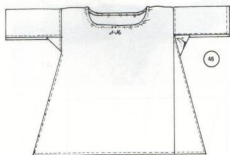
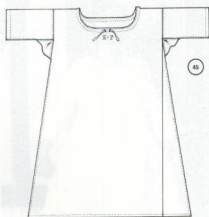
C.560 H.1090 A.840. Toile de coton. Monogramme HP enlacé au point de croix en fil rouge. Le cordon de serrage de l'encolure est monté sous une tresse en coton. Seuls les angles du bas de chemise ont été arrondis. L'ensemble est piqué à la machine.

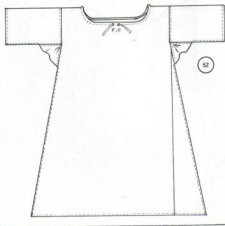
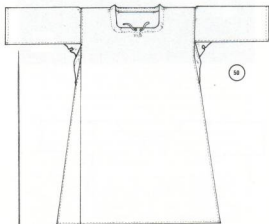
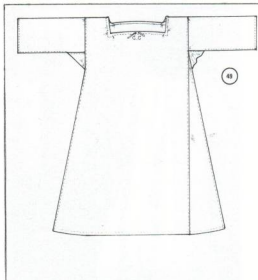
45. Chemise de jour, fin XIX^e. Saint-Imoge (51).

C.450 H.1040 A.820. Toile de coton. Les anglets de côtés « montent » jusqu'à la naissance des manches. Monogramme EP en point de croix au fil rouge. Le cordon de serrage est monté sous une tresse. Piqués machine.

46. Chemise de jour, fin XIX^e. Wassy (52).

C.560 H.730 A.870. Chanvre brut grossier. Monogramme AM calligraphié brodé blanc. Très courte, cette chemise a un défaut de montage de l'anglet et les manches ont été cousues en déportant la couture sur le devant. Le dos comprend un élément montant jusqu'à mi-hauteur rapporté d'origine. Les œillets de la coulisse ont aussi été déportés vers la droite.



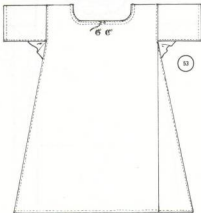


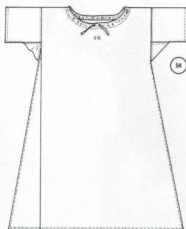
47. Chemise de jour, fin XIX^e. Wassy (52).
C.560 H.870 A.870. Toile de lin écru (un des rares exemplaires découverts). L'encolure carrée a été remarquablement bien ratée!...

48. Chemise de jour, fin XIX^e. Les Riceys (10).
C.620 H.1010 A.860. Toile de coton. Monogramme HP enlacé au point de croix en fil rouge. La coulisse d'échancrure est montée sous une large tresse de coton. L'ourlet du bas de chemise est nettement plus important (2 cm) que pour les chemises précédentes Piqûres machine.

49. Chemise de jour, milieu XIX^e. Ailleville (10).
C.520 H.1080 A.870. Chanvre. Monogramme CC au point de croix en fil rouge. L'encolure carrée étant formée par rabattement du tissu en ourlet creux, un triangle de tissu a été ajouté à l'intérieur de chaque coin pour pouvoir former des angle vifs. Le bas de la chemise est arrondi aux angles.

50. Chemise de jour, milieu XIX^e. Thibie (51).
C.570 H.1080 A.820. Chanvre grossier. Monogramme VB au point de croix en fil rouge. La coulisse d'encolure est montée sous une tresse de toile forte. Cette chemise comporte un





double soufflet d'aisance. Ce second soufflet a la forme d'un fer de lance.

**52. Chemise de jour, fin XIX^e.
Courtisols Saint-Julien (51).**

C.540 H.1040 A.880. Chanvre. Monogramme FC au point de croix en fil rouge. Encolure montée sous une tresse de toile. Piquée à la machine, cette chemise appartenait à Mme Yolande Appert et a été retrouvée pliée (procédé II).

53. Chemise de jour, XIX^e. Courtisols (51).

C.560 H.1030 A.900. Chanvre usagé. Monogramme gothique GC au point de croix en fil rouge. Le dos de cette chemise a été enlevé, sans doute pour faire un torchon.

54. Chemise de jour, XIX^e. Courtisols (51).

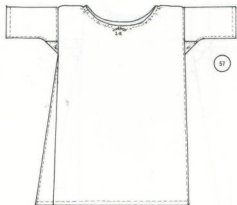
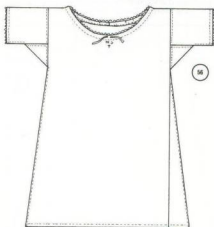
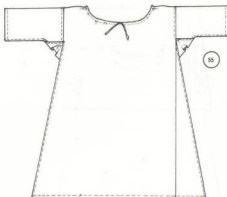
C.550 H.1100 A.870. Chanvre. Monogramme IG au point de croix en fil rouge. Encolure montée sur une large tresse de toile. Piquées machines. Trouvée pliée (procédé III) elle appartenait à Mme Ismérie Gobillart (1850-1935).

55. Chemise de jour, XIX^e. Wassy (52).

C.580 H.950 A.880. Toile de chanvre. Encolure bateau symétrique dos et devant.

**56. Chemise de religieuse, fin XIX^e.
Les Riceys (10).**

C.610 H.1090 A.820. Chanvre. Monogramme MS† au point de croix en fil rouge. Encolure bateau montée sur une tresse toile et ornée d'un croquet. Piquées machine. Congrégation des sœurs de saint Vincent de Paul.



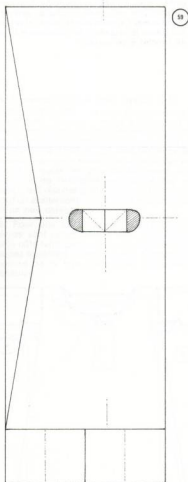
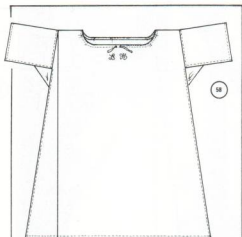


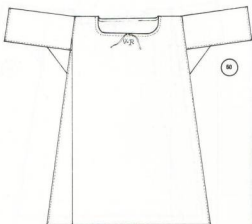
57. Chemise de jour, XIX*. Wassy (52).

C.640 H.980 A.770. Chanvre. Monogramme LR brodé au fil rouge. Cette chemise a un côté droit fil et un anglet à droite. Celui-ci a été levé sur le côté gauche puis assemblé à droite en points de surjet sur le devant (Lisière à lisière).

58. Chemise de jour, fin XIX*. Courtisols (51).
C.610 H.1030 A.930. Chanvre. Monogramme calligraphié brodé blanc LA. La coupe de cette chemise est réalisée sur le patron dit « à l'anglet » ou, par déformation « à l'anglaise ».

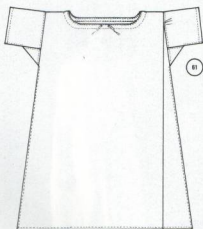
59. L'imposition du patron sur une laize de 80 cm montre que, selon ce procédé, la perte en tissu est également très faible. En raison de la coupe d'angle prenant tout le corps, les manches ne sont plus dans l'alignement des épaules.





60. Chemise de jour, XIX^e. Ormancey (52).

C.540 H.1040 A.820. Chanvre « bourra » (chanvre grossier contenant encore des déchets ligneux). Monogramme VR au point de croix en fil rouge. Cette chemise appartenait à Mme Victoire Renault (1865 - 1925). La difficulté d'assemblage de la coupe à l'anglet se présente au niveau de la couture manche-anglet-épaule (côté droit de cette pièce). En effet si l'anglet est trop fermé la juxtaposition des deux coutures devient très compliquée. On verra que la plupart des femmes ont résolu le problème en supprimant la pointe de l'anglet à ce niveau.



61. Chemise de jour, XIX^e.

Châlons-sur-Marne (51).

C.590 H.1080 A.880. La difficulté de couture de la manche sur l'anglet tend à former des « grimaces » de fronces.

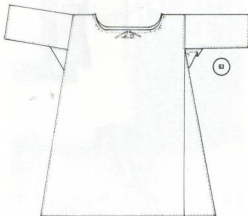
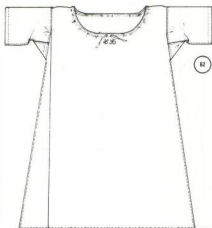
62. Chemise de jour, fin XIX^e. Courtisols (51).

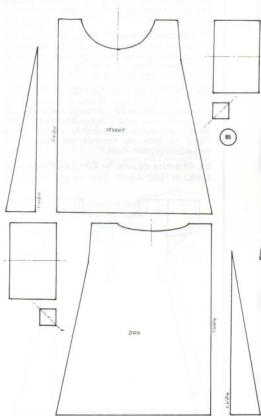
C.580 H.1100 A.880. Chanvre. Monogramme LA calligraphié brodé blanc. On remarque le même défaut aux deux manches. Piqûres machine.

63. Chemise de jour, fin XIX^e.

Arcis-sur-Aube (10).

C.560 H.1000 A.870. Toile de chanvre neuve non décatie. Monogramme calligraphié MD brodé en rouge. La dissymétrie des deux côtés vient de la combinaison de deux procédés de montage.

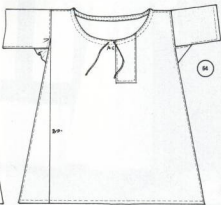


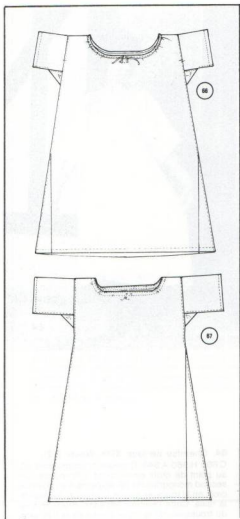


64. Chemise de jour, XIX^e. Wassy (52).

C.600 H.960 A.940. Chanvre. Monogramme AC au point de croix en fil rouge à l'encolure. Un second monogramme BP également au point de croix en fil rouge se trouve à droite au niveau de la taille. Cette chemise est sans doute passée du trousseau de la mère à celui de la fille sans être démarquée, « en souvenir de maman... ». La déchirure de l'encolure, consolidée par une pièce, peut résulter d'une traction intempestive lors d'un allaitement. La coupe de cette chemise est un peu particulière.

65. Pour une raison qui nous échappe (les lisières sont notamment situées normalement sur le côté rectiligne) le dos et le devant ont été coupés séparément dans la pièce. C'est la seule chemise de ce type ayant donc des coutures d'épaules.



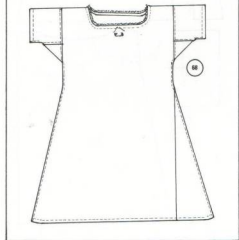


66. Chemise de jour, fin XIX^e. Alleville (10).
C.550 H.1100 A.900. Chanvre de bonne qualité. Monogramme LC brodé en rouge. Cette variante de la coupe à l'anglet connue au XVIII^e siècle (Encyclopédie de Diderot suppl. Pl. 2 fig. 15) ne semble avoir été utilisée dans nos villages que vers la seconde moitié du XIX^e. On notera également que les manches deviennent de plus en plus petites.

67. Chemise de jour, fin XIX^e. Ormancey (52).
C.540 H.1110 A.820. Toile de chanvre neuve non décatie. Monogramme calligraphié M brodé au fil blanc. Cette variante du système précédent forme une amorce de cintrage.

68. Chemise de jour, fin XIX^e. Wassy (52).
C.560 H.1070 A.920. Chanvre. Monogramme CB calligraphié brodé en rouge. Les angles du bas de chemise ont été légèrement arrondis. On peut constater que l'encolure carrée, ornée d'une dentelle au crochet est, encore ici, remarquablement ratée!

69. Chemise de jour, fin XIX^e. Les Riceys (10).
C.480 H.1090 A.870. Toile de chanvre neuve





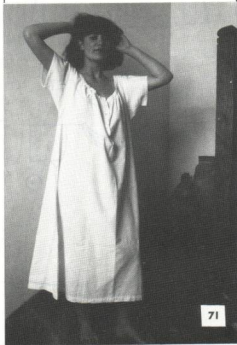
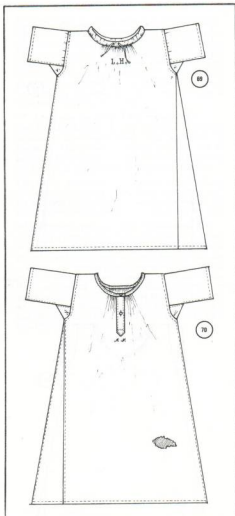
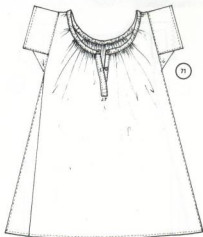
non décatie. Monogramme LH au point de croix en fil rouge. Bien que partant toujours du même patron de base, on voit que la couturière commence à dessiner l'amorce d'une découpe d'emmanchure. D'autre part le col monté permet de froncer le dos et le devant de manière fixe. Piqûres machine.

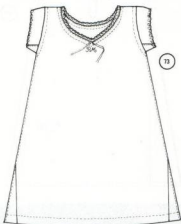
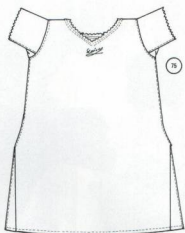
**70. Chemise de jour, début XIX^e.
Les Riceys (10).**

C.440 H.1140 A.880. Chanvre. Monogramme MM brodé en fil blanc. Une ouverture montée sous patte, fermée par deux boutons, permet de réaliser des encolures fixes, sans coulisse. On notera que la boutonnière de col est toujours horizontale alors que les boutonnières de patte sont toujours verticales. Piqûres machine.

**71. Chemise de jour, début XX^e.
Les Riceys (10).**

C.440 H.1140 A.910. Toile de coton. Monogramme JP au point de croix en fil rouge. Chemise à large encolure montée froncée. Les manches sont encore montées « à l'ancienne ». Piqûres machine.





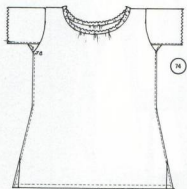
**72. Chemise de jour, début XX^e.
Ailleville (10).**

C.530 H.1120 A.850. Toile métis. Monogramme LC brodé blanc. Encolure fantaisie en cœur ornée d'un croquet et serrée par une coulisse. Piqûres machine.

73. Chemise de jour, début XX^e. Wassy (52).
C.460 H.1100 A.880. Toile de coton. Monogramme PM calligraphié brodé en fil blanc. Encolure en cœur, serrée par une coulisse et ornée ainsi que les manches d'un feston fantaisie. Les emmanchures et les manches sont taillées en forme. Notez également l'importance de fourlet du bas (4 cm).

74. Chemise de jour, XX^e. Wassy (52).
C.500 H.890 A.740. Toile métis. Monogramme JC brodé au fil blanc sous le bras droit. Encolure et manches brodées d'un feston en « dent de loup ». A noter que cette chemise est assez courte. Piqûres machine.

75. Chemise de jour, XX^e. Wassy (52).
C.440 H.1040 A.780. Toile de coton. Prénom « Louise » brodé au fil blanc. Ornement du col et des manches en feston à jours. Le corps a été cintré au niveau des hanches. On voit qu'il y a toujours hésitation pour le montage des manches entre le système ancien et la technique nouvelle. Piqûres machine.



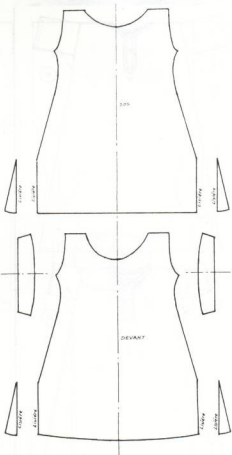


76. Chemise de jour, XX^e. Les Riceys (10).
C.540 H.1060 A.920. Fine toile de lin. Monogramme MD calligraphié et brodé au fil blanc. Les manches et le col sont ornés par le même feston à jour que la chemise précédente. Les emmanchures sont arrondies et les manches n'ont plus de soufflet. Le corps a été cintré sous les bras. La coulisse d'échancrure se noue à l'intérieur. Piqûres machine.

77. Chemise de jour, XX^e. Wassy (52).
C.510 H.980 A.780. Shirting. L'échancrure et les manches sont festonnées. Monogramme IJ fantaisie, blanc avec broderie anglaise sur la poitrine. Une tresse croisée retient la coulisse qui se noue sur l'intérieur. Piqûres machine.

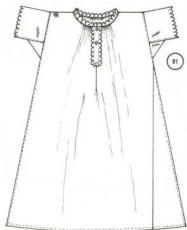
78. Cette chemise a un patron en plusieurs pièces, avec couture d'épaules. Il faut noter qu'il n'y a, jusqu'à maintenant, pas de différence de creusement entre l'emmanchure devant et dos.

79. Chemise de jour, XX^e. Courtisols (51).
C.320 H.1100 A.930. Toile de coton très fine. Rompant avec la nouvelle technique, cette chemise est bâtie selon le canon ancien mais on y a inclus un empiècement carré en dentelle au crochet dont la bordure extérieure forme « trou-trou » et permet le passage d'une coulisse de serrage. Sur la poitrine, le devant a été ramené en petits plis piqués sur une hauteur de 2 cm. Le bas de chemise a été arrondi avec un ourlet de 2 cm. Piqûres machine.





80



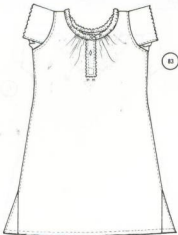
**80. Chemise de nuit (?), fin XIX^e.
Arc-en-Barrois (52).**

C.500 H.1140 A.920. Chanvre neuf écri. Monogramme GP brodé au fil blanc. Encolure et patte de boutonnage ornées d'une dentelle au crochet. Il semble que la chemise de nuit se différencie de celle de jour, à ses débuts, par le fait que l'encolure ne se fronc pas par une coulisse mais se ferme par une patte à deux boutons. Toutefois lorsque ce vêtement est réalisé en chanvre le doute reste permis. Piqûres machine.

81. Chemise de nuit, fin XIX^e. Courtisols (51).
C.470 H.1060 A.900. Toile de coton usagée et reprise aux manches et aux épaules. Les manches, l'encolure et la patte sont ornées d'un large feston.

**82. Chemise de nuit, début XIX^e.
Epemay (51).**

C.440 H.1160 A.860. Toile de lin. Monogramme MG au point de croix en fil blanc. Encolure, patte et manches agrémentées d'un crochet. On retrouve favorce des échancrages d'emmanchures. Piqûres machine.



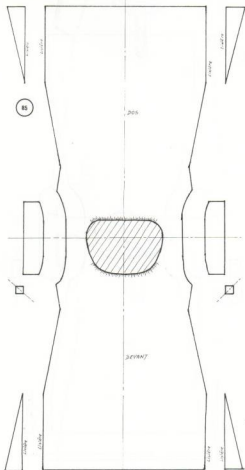
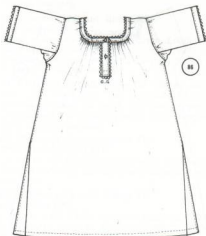
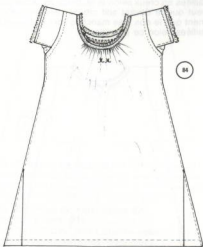
83. Chemise de nuit, début XX^e. Wassy (52).
C.370 H.1100 A.870. Toile médis fine. Monogramme MM brodé en fil blanc. Encolure, patte et manches festonnées. Piqûres machine.

84. Chemise de nuit, début XX^e. Wassy (52).
C.360 H.1150 A.990. Toile de coton. Monogramme MM brodé au fil blanc. Encolure et manches brodées au point d'épine double et ornées d'une dentelle au crochet. Piqûres machine. L'ourlet du bas mesure 3 cm.

85. Le patron de cette chemise démontre bien que les couturières tentent d'obtenir des coupes en forme. Cependant la découpe des emmanchures manque encore de profondeur et reste symétrique, dos et devant. La toile utilisée est en laize de 80 cm.

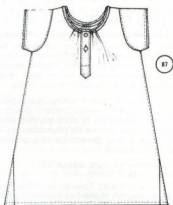
86. Chemise de nuit, début XX^e. Epernay (51).

C.400 H.1100 A.930. Toile de lin. Monogramme MG brodé blanc. L'ourlet des manches est formé sur l'extérieur et sert d'ornement surpiqué. Encolure, patte et manches garnies d'un croquet. Piqûres machine.



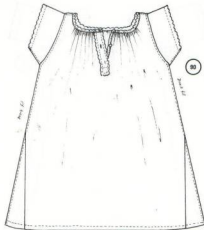
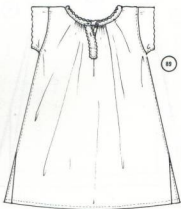
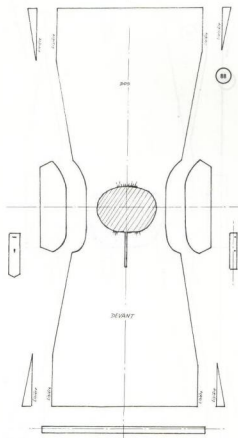


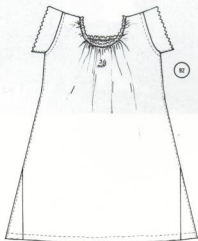
87



87. Chemise de nuit, début XX^e. Wassy (52).
C.330 H.990 A.830. Coton gratté. Col et man-
ches ornés d'une dentelle au crochet. Piqûres
machine.

88. Le patron de cette chemise a été imposé sur
une laize de 75 cm. Les emmanchures sont
taillées en creux selon la technique moderne qui
veut que le devant soit creusé plus profondé-
ment que le dos. Les manches sont également
taillées selon ce principe.





89. Chemise de nuit, début XX^e. Wassy (52).
C.450 H.1010 A.880. Toile de coton. Encolure, patte et manches festonnées. A noter que les manches sont réduites. Piqûres machine.

90. Chemise de nuit, début XX^e. Vaudemanges (51).

C.410 H.1080 A.1000. Coton molletonné. Encolure, patte et manches festonnées. La forme trapézoïdale du haut du corps est due au fronçage car les côtés sont pris en droit fil et correspondent à la lisière d'une laize de 80 cm. Piqûres machine.

91. Chemise de nuit, début XX^e. Les Riceys (10).

C.360 H.950 A.750. Toile de coton. Encolure, patte et manches garnies d'une petite dentelle anglaise. Monogramme JH au point de croix en fil rouge. Piqûres machine.

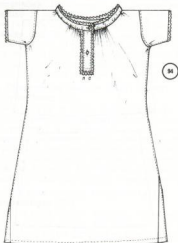
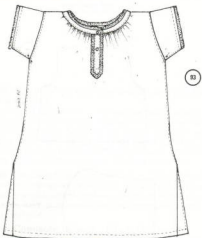
92. Chemise de nuit, début XX^e. Wassy (52).
C.410 H.1100 A.970. Toile de coton. Monogramme fantaisie JG brodé. Encolure et manches garnies d'un feston fantaisie. L'encolure se serre par une coulisse.

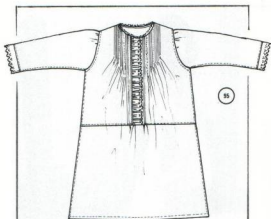
93. Chemise de nuit, début XX^e. Châlons-sur-Marne (51).

C.530 H.1130 A.930. Fine toile de lin. Encolure, patte et manches garnies d'une dentelle « mirdaise ».

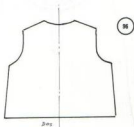
94. Chemise de nuit, début XX^e. Les Riceys (10).

C.510 H.1160 A.810. Toile de coton épaisse. Echanturure, patte et manches ornées d'une dentelle anglaise en « dent de loup ».

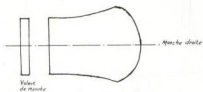




Cout' devant droit
(et devant gauche)



Dos



Manche droite

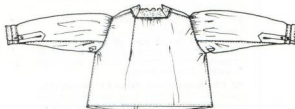
Valent de manche

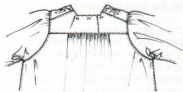
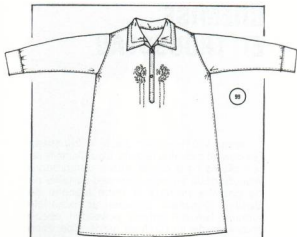


Jupe devant



Jupe arrière





95. Chemise de nuit bourgeoise, début XX^e. Wassy (52).

C.370 H.960 A.700. Shirting de belle qualité. Broderie anglaise aux poignets et sur le plastron fermé par cinq boutons de nacre. Croquet en tour d'encolure. Le plastron est formé de 2 fois 3 séries de 7 plis piqués alternant avec un pli orné de points d'épingle double. Piquures machine.

96. Le patron très complexe de cette chemise de nuit démontre qu'il s'agit d'un travail réalisé par une couturière professionnelle à moins que ce ne soit une réalisation de confection semi-industrielle.

97. Camisole de nuit, début XX^e. Ay (51).

C.390 H.530 A.630. Toile de coton blanc à raies mercerisées. La camisole se portait sur la chemise de nuit. Si l'on en rencontre fréquemment provenant de fabrication industrielle, celle-ci a été réalisée, à la main, par Mme Renée Lioure-Bonvalet (1887-1976). Les fils de bâtis sont encore existants car cette grand-mère avait la réputation — apparemment justifiée — de ne jamais débâter ses ouvrages.

98. Chemise de nuit, 1^{er} quart du XX^e. Mally-le-Camp (10).

C.400 H.1310 A.1080. Toile de coton. De fabrication plus récente, cette chemise de nuit a des poignets à rabat et un empiècement d'épaules. Le plastron, les épaules et les rabats de poignets sont agrémentés de broderie anglaise. L'espace entre les plis de poitrine est brodé au plumetis. Un « trou-trou » permet de passer un ruban dans le col. Piquures machine.

99. Chemise de nuit, 1^{er} quart du XX^e. Vaudemanges (51).

C.420 H.1040 A.750. Nansou. Chemise de confection industrielle ou réalisée par une couturière à façon. Surpiquures et broderies en plumetis. Piquures machine.

CHEMISE ET TROUSSEAU

Jusqu'à la fin du XV^e siècle le trousseau féminin fut des plus réduits. *L'outillage* de la « vilaine » ne devait guère comprendre plus de deux ou trois chaînes de laine ou de chanvre puisque la reine Isabeau de Bavière provoqua presque un scandale lorsque l'on sut qu'elle possédait douze chemises de lin dans sa garde-robe. Bien évidemment, ces chemises se portent le jour, et il ne viendrait à l'idée de personne de s'en vêtir pour dormir. Une nuit, la chambre de Marguerite de Provence, femme de Saint-Louis, fut la proie des flammes, et le chroniqueur Joinville rapporte « *Quand la royne se esveilla, elle vit la chambre tout embrasée de feu et sauta du lit toute nue* ».

Il ne viendrait pas non plus à l'idée de changer de linge trop fréquemment car la lessive ne se fait qu'une ou deux fois l'an. Cependant l'hygiène corporelle n'est pas négligée et les paysans se baignent fréquemment, nus, dans les rivières. Nous ne sommes pas encore au temps de Louis XIV qui ne se lavait que sur prescription médicale !

Vers les années 1490, Isabelle la Catholique, reine de Castille, fit, dit-on, le serment de garder sa chemise tant que durerait le siège de Grenade. Malheureusement pour elle, les Maures tirent bon pendant trois années, et la chemise avait, depuis longtemps, perdu sa blancheur immaculée. C'est à cette histoire que l'on attribue l'origine du qualificatif **isabelle** donné à la robe des chevaux dont la couleur rappelle celle du café au lait...

Au XVII^e siècle, dans la Mayenne, une servante apporte huit chemises dans son trousseau de noce, ce qui apparaît comme un progrès certain pour le « pouvoir d'achat » des femmes. Au XVIII^e siècle, le trousseau continue de s'étoffer. Les inventaires après décès permettent de se rendre compte du mobilier d'une famille. Ainsi à Courtisols, le 5 juillet 1776 on trouve dans le coffre d'une cuisine « *10 chemises à usage de femme, une demi-douzaine de chemisettes à usage de femme tant étoffe que toile plus une autre chemisette* ». Le 7 décembre 1781, au décès de Jeanne C. de Courtisols on trouve dans la chambre de la défunte « *3 douzaines de chemises de femme valant 4 livres la douzaine, une chemisette de bazin, une chemisette d'espagnolette brune et une de toile commune* ».

Au XIX^e siècle, à Saint-Dizier, la grand-mère de Madame Perrin reçoit, en dot, le 15 février 1883, 48 chemises de femme. A

Epernay, une femme possédait 30 chemises. A Viapres-le-Petit, on demandait à Monsieur Hampe, ébéniste, de réaliser des armoires « *rien que pour y mettre des chemises* ». Mais à Courtisols, le 29 octobre 1852, à la requête de Jean-Baptiste P., cultivateur, on ne trouva dans la chambre que 12 chemises de femme...

Ces inventaires permettent de se rendre compte que les fortunes étaient très diverses dans le cours du XIX^e siècle. Si une riche vigneronne pouvait serrer de pleines armoires de chemises, la journalière avait tout juste de quoi faire le change...

Parmi les journaux de mode qui circulaient dans notre région nous avons relevé « **La Mode Illustrée, journal de la famille** ». Il nous a paru intéressant de voir, à titre comparatif, ce que cette revue conseillait comme trousseau dans une « bonne famille ». Voici ce que l'on en dit dans le numéro 7 du dimanche 18 février 1894, sous la signature de Emmelyne Raymond. « *La coutume n'impose plus pour les trousseaux une quantité de linge pouvant desservir toute l'existence... On a jugé qu'il était plus sage... de renouveler chaque année le linge qui a pu être usé. On calcule — en moyenne — que l'on use environ trois chemises par an ; on pourra donc après deux ans écoulés acquérir six chemises qui s'ajoutent à celles dont on fait usage... Si l'on m'en croit on préférera les chemises très simples, pour le cas où l'on choisirait ces chemises en madapolam. Chemises en madapolam avec légère broderie : 3 fr. 50. Chemises en shirting à plastron feston et œillets brodés : 3 fr. 15. Les chemises en toile de fil ne se font plus guère... Leur prix est des deux tiers plus élevé... On choisira une douzaine (au moins) de chemises de nuit en madapolam, à 3 fr. 60 et les camisoles assorties, à 2 fr. 35 ». On donnait le nom de madapolam (madapolame ou madrapolam) à une variété de percale. Le **Dictionnaire universel de la vie pratique à la ville et à la campagne** édité en 1859 puis réédité en 1890 donne également un certain nombre de conseils et de renseignements qui permettent souvent par antithèse, de concevoir ce qu'était la vie rurale au XIX^e siècle. Voici ce qu'il mentionne au chapitre qui nous intéresse.*

Chemises (Hygiène, Econ. dom.) On emploie, pour les confectionner, soit des toiles de coton, telles que le madapolam ou la percale, soit des toiles de fil, et de préférence la toile d'Irlande ou de Bretagne. Pour les personnes dont la peau est délicate

ou irritable, les chemises en toile peuvent la préserver du frottement des vêtements de dessus ; mais elles ont l'inconvénient de se refroidir assez vite quand elles ont été mouillées par la sueur... Les chemises de coton sont préférables aux chemises de toile ; elles préservent mieux du froid, des brusques changements de température, et pendant les chaleurs elles absorbent facilement les produits de la transpiration. Quel que soit le tissu qu'on adopte, il convient de changer de chemise deux ou trois fois la semaine, pour le moins, et de ne pas conserver pendant la nuit celle dont on fait usage pendant le jour : ce sont là des soins vulgaires de propreté...

Une chemise de femme exige 3 mètr. d'étoffe, et 2 m 50 (sic) pour une chemise à manches longues. Il y a plusieurs manières de tailler les chemises de femme. Si l'on veut les tailler à l'anglaise, il faut, après avoir coupé un morceau d'étoffe d'une longueur double de celle que doit avoir la chemise, replier ce morceau sur lui-même de manière que les lisières soient bien assemblées ; puis on lève d'un côté, et de haut en bas, deux pointes qu'on reporte de l'autre côté, en mettant la partie étroite à la hauteur de l'emmanchure. Les pointes dépassent donc, dans leur partie large, le bas de la chemise de toute la grandeur de l'emmanchure. On enlève cette partie double des pointes, qui sert à faire une manche, étant réunie par un surjet. Les pointes sont coupées droites jusqu'à la grandeur que doit avoir l'emmanchure, puis on les arrondit de manière que celle-ci soit ronde ; on plie ensuite en biais jusqu'en bas, en laissant à la pointe assez de largeur pour que, lorsqu'elle est reportée de l'autre côté, elle donne au bas de l'emmanchure la même largeur que la partie ronde. On arrondit le bout de ces pointes lorsqu'elles sont cousues, afin de donner la même forme aux deux emmanchures. On évide ensuite la chemise en carré un peu plus devant que derrière ; cette évidure sert à faire la seconde manche et un gousset de manche. Quant à la coulisse, elle consiste simplement en un ourlet tracé et piqué à l'endroit. L'ourlet des manches doit être aussi plié à l'endroit et piqué ; le gousset des manches s'arrondit en bas de façon qu'il s'adapte dans le rond que forme le bas de l'emmanchure ; le second gousset des manches se prend à la pièce. On doit arrondir un peu le bas de la chemise au bout des coutures de biais que forment les pointes. On peut monter l'évidure de la chemise sur un poignet qu'on proportionne à la largeur de la poitrine de la personne, et on fend la chemise sur le devant. On la tient fermée au moyen de boutons. On fronce un peu les manches à l'emmanchure et on y rapporte un poignet piqué. Ces poignets peuvent être ornés de broderies ou de dentelles.

On peut encore tailler ces chemises en levant de chaque côté, jusqu'à moitié de la longueur, quatre petites pointes qu'on reporte en bas. On trouve une manche dans l'évidure ; on prend l'autre à la pièce. On



peut aussi tailler les emmanchures de forme un peu ovale, comme celles des chemises d'homme, et ne pas mettre de gousset aux manches. Une manière plus élégante de faire les chemises est de les évider en ovale, comme on éviderait une robe décolletée, un peu plus en avant qu'en arrière ; on festonne le bord, on peut aussi l'orner d'une broderie, qu'on place plus bas que le feston ; en dessous, on fait une coulisse de ruban de coton croisé posée à plat ; on la pique des deux côtés, en dessous. Le bas des manches se festonne comme l'évidure ; cette forme est très gracieuse et sert de chemisette ; la coulisse ainsi disposée, s'use beaucoup moins que lorsqu'elle est placée au bord de l'évidure...

On peut juger par ce descriptif que la coupe « classique », à quelques ornements près, reste celle de Diderot, dans son Encyclopédie, pour le XVIII^e. La dénomination taillé à l'anglaise nous laisse sceptique. L'anglomanie était, déjà, une mode française de la fin du XIX^e siècle, mais, et nous venons de le montrer, la coupe de la chemise ne devait rien aux sujets de sa gracieuse majesté ! Il nous semble plus vraisemblable que cette expression est la déformation, peut être involontaire, de l'ancienne forme française à l'anglet qui désignait précisément une découpe en triangle rectangle.

Notre enquête ayant porté sur les trois départements, Aube, Marne et Haute-Marne, ne nous a pas permis de déceler de caractéristiques propres à un pays donné. Ce fait n'est nullement surprenant car il apparaît que ce sous-vêtement féminin reste identique pratiquement dans toute la France avec, cela reste entendu, les variations d'époques.

Nous n'avons pas non plus noté de croyances spécifiques se rattachant à la chemise féminine, ni d'intentions magiques, alors qu'il en existe pour la chemise de l'homme.

Quelques maximes ou sentences s'adressent indifféremment à l'une et à l'autre.

Elle n'aura bientôt plus que sa chemise, indique que la misère de la femme va en s'accroissant.

Elle donnerait sa chemise, révèle une femme généreuse et désintéressée.

Elle n'a qu'une chemise au cul et une au ru, qualifie une femme pauvre.

Elle pète dans la soie, révèle au contraire une femme riche et fière.

Elles sont comme cul et chemise, désigne deux amies inséparables.

Elle change d'avis comme de chemise, révèle une femme sans caractère.

Elle fait la lessive du gascon, se dit d'une femme qui change rarement de chemise (anciennement on disait que la lessive de gascon consistait à porter ses vêtements un temps à l'endroit puis un temps à l'envers...).

Elle a peur d'la bête qu'est dans sa chemise, qualifie une femme exagérément peureuse ou timide.

Ça tombe com' merde en chemise! autrement dit « tout va bien! ».

Elle est dans sa chemise et elle passe aux deux bouts, est une réponse que l'on fait à l'enfant qui réclame sa mère à cor et à cri sans motif valable.

Les chansons ne sont pas plus prolixes sur ce sous-vêtement féminin et nous n'avons enregistré qu'un refrain grivois qu'une de nos correspondantes (Vendeuvre-sur-Barse) a bien voulu nous fredonner en ajoutant, malicieusement, que son mari entonnait cette sonnerie lorsqu'il avait envie... de se mettre au lit.

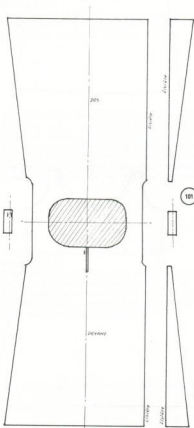
Sur l'air de la sonnerie militaire « la soupe »

« Rabats ta chemise ma femme ça y est!
J'ai vu ton cul! j'sais comm' il est! ».





100



101



100

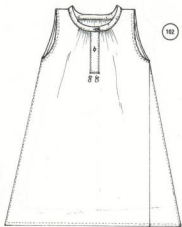
100. Chemise sans manche, fin XIX^e. Wassy (52).

C.550 H.1010 A.820. Chanvre. La chemise de jour perd définitivement ses manches à partir de 1880, dans la mode officielle mais, les deux formes vont vivre conjointement dans notre région durant encore un bon demi-siècle. Piqûres machine.

101. Le patron montre bien qu'il n'y a pas de différence fondamentale dans les habitudes de coupe traditionnelles et que l'on se contente de ne pas mettre de manche au corps du vêtement.

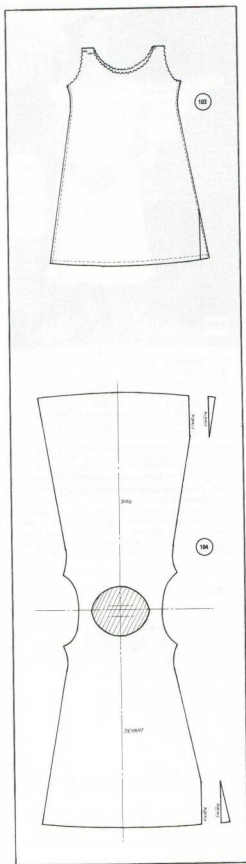
102. Chemise sans manche, fin XIX^e. Courtisols (51).

C.400 H.1080 A.880. Chanvre. Monogramme EC calligraphié brodé blanc. C'est la seule chemise sans manche ancienne qui aie une échancrure de bras creusée sur le devant et presque droite dans le dos. Piqûres machine.



102





**103. Chemise sans manche, début XX^e.
Wassy (52).**

C.420 H.1060 A.760. Toile de coton. L'encolure et les emmanchures sont festonnées. Piqûres machine.

104. La coupe de cette chemise diffère au niveau des épaules. La façon ancienne, trop ample, ne retenait pas suffisamment la chemise aux épaules. Il a donc fallu pour éliminer ce défaut de maintien, réduire la carrure en creusant plus profondément au niveau des manches. En même temps on s'efforce de cintrer le dessous de bras.

**105. Chemise sans manche, XX^e.
Mailly-le-Camp (10).**

C.400 H.990 A.930. Shirting. L'échancrure ainsi que les emmanchures sont ornées d'un large feston. La poitrine est brodée au plumetis et un « trou-trou » permet de glisser un ruban dans l'encolure afin de la resserrer à la demande. Piqûres machine.

**106. Chemise sans manche, XX^e.
Wassy (52).**

C.440 H.980 A.840. Toile de coton épaisse. Monogramme AM calligraphié brodé blanc. Echancrure festonnée. Piqûres machine.

107. Chemise sans manche, XX^e. Avize (51).

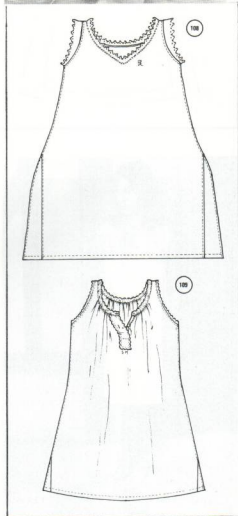
C.470 H.1160 A.1040. Toile de coton. Echancrure et manches festonnées. Broderies en plumetis sur la poitrine et « trou-trou » en tour de cou. La demi-vue dos-devant montre que, contrairement aux autres, celle-ci est plus creusée sur le dos que sur la poitrine. Piqûres machine.

**108. Chemise sans manche, XX^e.
Epernay (51).**

C.400 H.1190 A.1000. Toile de coton. Monogramme AP entrelacé brodé en fil blanc. Un volant festonné et brodé orne l'encolure et les emmanchures en donnant l'impression de petites manches. Piqûres machine.

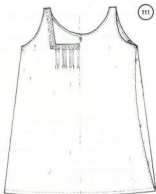
109. Chemise sans manche, XX^e. Wassy.

C.330 H.1090 A.810. Toile de coton. Monogramme SM brodé en fil rouge. Encolure, patte et emmanchures festonnées. Piqûres machine.

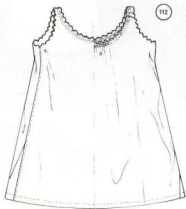




110



111



112

110. Chemise sans manche, 1^{er} quart du XX^e. Wassy (52).

C.350 H.960 A.820. Shirting. Encolure et emmanchures festonnées, broderies en plumetis sur la poitrine. L'encolure se serre par une coulisse se nouant à l'intérieur. Ces chemises sans manche sont en général plus courtes que les anciennes chemises de jour. Piqûres machine.

111. Chemise sans manche, 1^{er} quart du XX^e. Wassy (52).

C.360 H.940 A.760. Shirting. Progressivement la fantaisie s'instaure dans ce type de chemise. Celle-ci a une encolure carrée sur le devant et est ornée d'un entre-deux de dentelle mécanique. La poitrine est ornée de petits plis piqués. On remarquera également que l'on continue de rechercher de nouvelles coupes. La demi-vue devant-dos permet de voir que l'on s'est efforcé de cintrer le dos. Piqûres machine.



111



112



113

Plis à l'encolure
 Plis de dos



114

112. Chemise sans manche, 1^{er} quart du XX^e. Wassy (52).

C.400 H.1000 A.900. Shirting épais. Monogramme B brodé blanc. Encolure et emmanchures festonnées. Le devant de la poitrine est garni d'un bouquet de fronces surpiquées. Une coulisse intérieure permet de réduire le tour de cou. La demi-vue dos-devant montre le cintrage réalisé sur le devant du corps de chemise. Piqûres machine.

113 et 114. Chemise sans manche, 1^{er} quart du XX^e. Châlons-sur-Marne (51).

C.330 H.950 A.790. Coton molletonné. Les échantures sont agrémentées d'un jour. Cette chemise, peut-être destinée à la saison hivernale, a été mise en forme à l'aide de quatre plis pincés sur la poitrine et d'un pli creux dans le dos. Elle est formée de deux éléments cousus aux épaules avec rejet de la couture sur l'arrière. Piqûres machine.



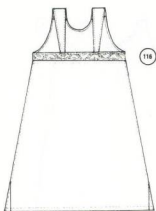
115



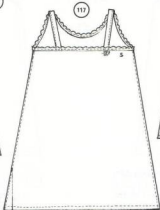
113



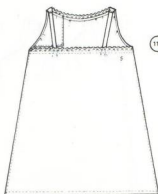
115



116



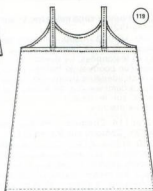
117



118



120



119



116

**115. Chemise sans manche, 1^{er} quart du XX^e.
Châlons-sur-Marne (51).**

C.460 H.840 A.650. Fine toile de coton. Monogramme OG fantaisie, brodé blanc. Echantures festonnées. Couliasse d'encolure. Cette « chemisette » est renforcée par une tresse croisée aux épaules.

**116. Chemise à bretelles, XX^e.
Nogent-en-Bassigny (52).**

C.260 H.1010 A.750. Toile de chanvre neuve. Le devant est agrémenté d'un entre-deux. Dans cette chemise les bretelles font partie intégrante de la découpe du dos ce qui la situe entre la chemise sans manche et la chemise à bretelles. Piqûres machine.

117. Chemise à bretelles, XX^e. Wassy (52).

C.320 H.990 A.780. Croisé de coton. Echanture garnie d'un volant festonné. Monogramme S brodé en fil rouge. Piqûres machine.

**118. Chemise à bretelles, 1^{er} quart du XX^e.
Wassy (52).**

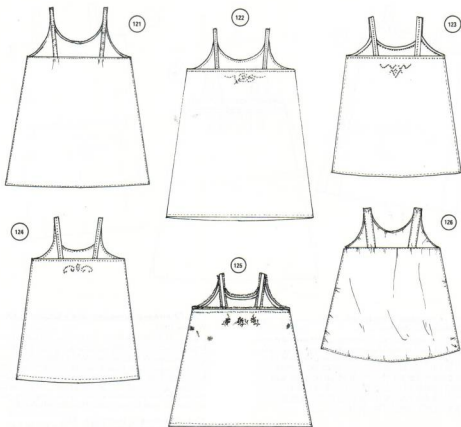
C.350 H.940 A.780. Shirting. Monogramme S brodé en fil rouge. Dos et devant festonnés. On peut constater que l'écartement des bretelles est plus faible sur le devant que sur le dos. Piqûres machine.

**119. Chemise à bretelles, 1^{er} quart du XX^e.
Wassy (52).**

C.300 H.1020 A.820. Shirting. Monogramme MM gothique brodé blanc. L'échanture et l'incrustation sont ornées de dentelle mécanique. Bretelles renforcées en toile forte. Le cintrage du corps a été réalisé sur le devant. Piqûres machine.

**120. Chemise à bretelles, époque 1920.
Châlons-sur-Marne (51).**

C.280 H.850 A.750. Shirting. L'échanture et les bretelles sont agrémentées d'un jour. Piqûres machine.



121. Chemise à bretelles, époque 1920.
Châlons-sur-Marne (51).

C.300 H.880 A.720. Shirting fin. Le bas du corps est légèrement arrondi. Piqûres machine.

122. Chemise à bretelles, époque 1920.
Wassy (52).

C.290 H.940 A.740. Shirting. Echanture et bretelles ornées d'un jour. Broderie au plumetis sur le devant. Le bas du dos a été arrondi alors que le devant est resté droit. Piqûres machine.

123. Chemise à bretelles, époque 1920.
Châlons-sur-Marne (51).

C.270 H.780 A.650. Shirting. De conception identique à la précédente, cette chemise est arrondie, dos et devant. Piqûres machine.

124. Chemise à bretelles, époque 1920.
Courtsols (51).

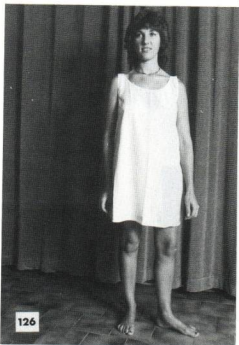
C.250 H.820 A.610. Coton fin. Modèle semblable au précédent et qui doit, comme les autres, être de fabrication semi-industrielle. Piqûres machine.

125. Chemise à bretelles, époque 1920.
Courtsols (51).

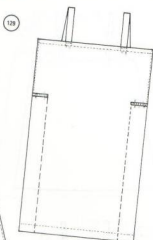
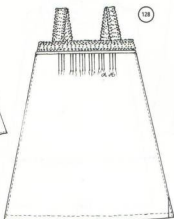
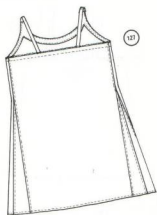
C.220 H.760 A.720. Coton fin. Une dentelle mignardise orne l'échanture et les bretelles. Le devant est brodé de jours et de broderie anglaise. Les dessous de bras ont été repris. Piqûres machine.

126. Chemisette à bretelles, époque 1920.
Courtsols (51).

C.300 H.710 A.700. Soie naturelle de couleur crème. Cette chemisette de riche qualité appartenait à Mme Prosne. Piqûres machine.



126



**127. Chemise à bretelles, XX^e.
Châlons-sur-Marne (51).**

C.330 H.960 A.750. Shirting. L'échancrure du dos est renforcée d'un empiècement surpiqué. Le devant est orné d'une dentelle « mignardise ». La coupe de cette chemise apparaît hésitante. Le devant est un rectangle régulier alors que le dos s'évase en trapèze à partir de la ceinture. Un anglet a été posé au côté droit tandis que le côté gauche en comporte deux...

**128. Chemise à bretelles, dite « Empire », XX^e.
Wassy (52).**

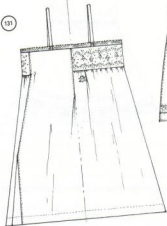
C.290 H.1050 A.850. Toile de coton. Les bretelles et le tour d'échancrure sont en dentelle au crochet. Monogramme MM calligraphié brodé blanc. L'ampleur de poitrine est ramenée en 6 groupes de 3 plis piqués sur le devant et en fronces sur le dos. Contrairement aux autres chemises les bretelles sont ici plus écartées sur le devant que sur le dos. Piqûres machine.

**129. Chemise à bretelles, XX^e.
Cheminon (51).**

C.310 H.1140 A.580. Shirting. De coupe particulière cette chemise « cylindrique » doit son ampleur de jupon aux 3 plis de côtés cousus sur une patte rapportée. Piqûres machine.



131



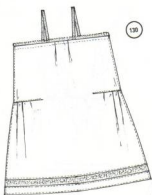
**130. Chemise à bretelles, XX^e.
Courtisols (51).**

C.170 H.910 A.740. Shirting. L'échancrure est ornée d'une dentelle à picots tandis que le bas de jupon porte un entre-deux de dentelle mécanique. L'ampleur est donnée par un pli creux sur la poitrine et par 2 groupes de 4 plis plats de part et d'autre de la ceinture. Piqûres machine.

**131. Chemise à bretelles, XX^e.
Mailly-le-Camp (10).**

C.220 H.1060 A.800. Shirting fin. Très bel empiècement brodé main et orné d'un dépassant de tulle. Monogramme JR brodé blanc. La demi-vue dos et devant permet de voir la transformation apportée à la coupe traditionnelle. Piqûres machine.

130



132



**132. Chemise cérémonielle à bretelles, XX^e.
Wassy (52).**

C.260 H.1070 A.980. Shirting. La coupe trapézoïdale de cette chemise rappelle la façon traditionnelle. Par contre l'échancrure a été galbée pour couvrir la poitrine tout en dégageant les dessous de bras. Le dos est uni tandis que le devant s'orne d'un plastron plissé et brodé. L'ensemble est bordé d'une dentelle mécanique. On notera que l'écartement des bretelles est identique, dos et devant. Piqûres machine.



131



132



Combinaison ouverte
(longue et cache-corset)

132



133. Combinaison cache-corset jupon, début XX^e. Ay (51).

C.460 H.940 A.870. Shirting fin. Apparue vers 1900 cette ancêtre de la « combine » appartenait à Mme Renée Lioure (1887-1976) née à Paris. Portant le monogramme RL brodé en fil blanc, elle aurait été portée vers 1905. La vue ouverte laisse bien apparaître les basques du cache-corset. Le jupon est garni de plis religieuses et d'un entre-deux de dentelle. Piqûres machine.



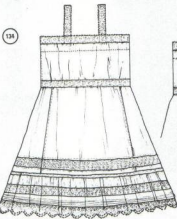
133

134. Combinaison jupon, début XX^e. Chamoy (10).

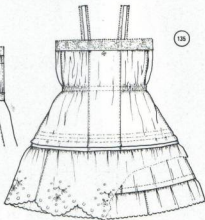
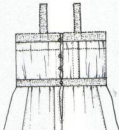
C.220 H.1060 A.900. Shirting fin. La liaison cache-corset jupon est assurée par une ceinture entre-deux de dentelle. L'évolution de ce vêtement composite a conduit à mettre le boutonage dans le dos alors que le cache-corset se boutonnait anciennement par devant. Le jupon, très riche, est orné de dentelle, de plis, de bouillonnés et de broderie. Piqûres machine.

135. Combinaison jupon, début XX^e. Vaudemanges (51).

C.250 H.1060 A.1000. Shirting fin. Appartenant à Mme Suzanne Bocard, cette combinaison jupon est ornée d'entre-deux de dentelle sur le buste et les bretelles. Le jupon comporte un double volant. L'élément supérieur est en voile brodé à la main. Les 3 lignes en trait mixte signalent l'emplacement d'un pli religieuse supprimé. Piqûres machine.



134



135



**136. Combinaison, debut XX^e.
Vaudemanges (51).**

C.340 H.940 A.780. Shirting épais. Cette combinaison dont la taille arrive sous la poitrine appartenait à Mme Georgette Bocard née en 1894. Les échantures et le plastron sont brodés, ornés de festons et de dentelle. Piqûres machine.



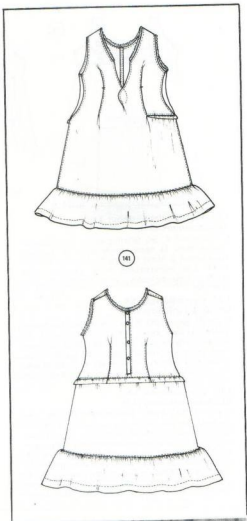
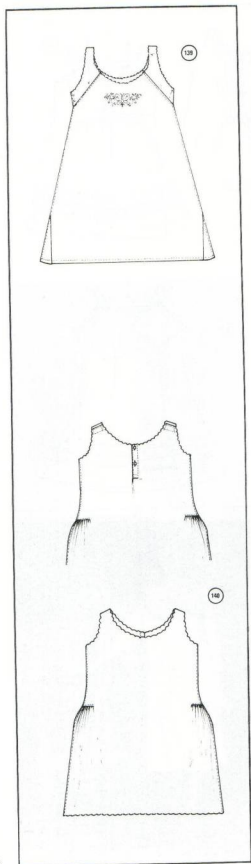
**137. Combinaison, XX^e.
Châlons-sur-Marne (51).**

C.220 H.980 A.700. Pliou rose à motif fleurettes rouge et bleu clair. Tour d'empiècement en dentelle mignardise. Surpiqûres sous le semblant de bonnet de soutien-gorge. La demi-vue devant-dos permet de voir le procédé de coupe. Ce modèle est de confection industrielle. Piqûres machine.

**138. Combinaison, XX^e.
Châlons-sur-Marne (51).**

C.370 H.1020 A.960. Toile coton bleu ciel. Les bonnets de soutien-gorge sont taillés en losange droit fil dans la diagonale, n'ayant pas encore de pince, le mouvement est donné par les fronces réparties sur les bases et à l'attache de bretelle. La demi-vue devant-dos montre la coupe des éléments constitutifs, dos, côtés et panneau de devant. Cette combinaison est l'ancêtre directe des combinaisons modernes.





139. Chemise sans manche, XX^e. Wassy (52).

C.350 H.1070 A.880. Toile de lin. Cette chemise et les trois suivantes semblent difficilement classables. On voit que la partie inférieure répond à la coupe ancienne, par contre le montage en V inversé des manches bretelles en font un vêtement particulier. Les échantures sont festonnées et le devant orné d'une broderie au plumetis. Piqûres machine.

140. Chemise-jupon sans manche, XX^e. Châlons-sur-Marne (51).

C.420 H.1030 A.800. Coton molletonné. Les coutures d'épaules sont renforcées, le corps se boutonne dans le dos et le jupon n'est froncé que sur les côtés. Les échantures et le bord de jupon sont festonnés. Piqûres machine.

141. Chemise jupon sans manche, XX^e. Arc-en-Barrois (52).

C.340 H.1000 A.1000. Coton côtelé. L'ensemble se boutonne dans le dos par quatre boutons. L'encolure, garnie de dentelle anglaise est profondément fendue sur la poitrine. La dentelle d'une emmanchure a été ôtée. Le corps est cintré par deux pinces de dos et deux pinces de poitrine. Sans doute réalisée par une « petite » couturière, cette chemise a de nombreux défauts. On voit, notamment, que le pli des hanches a été mal équilibré et qu'il ne revient devant que par côté gauche. Piqûres machine.

142. Sous-robe, 1^{er} quart du XX^e. Vaudemanges (51).

C.380 H.1020 A.1040. Soie vert amande. Les panneaux de côté ont été coupés droit fil. L'ampleur de poitrine est reprise par 4 petits plis piqués sur le devant. Ce sous-robe appartenait à Mme Suzanne Bocard. Piqûres machine. Les sous-robes ont été portées à partir du moment où l'on a réalisé des robes en tissu léger afin d'éviter l'effet « d'ombre chinoise »...

143. Chemise sans manche en tricot, XX^e. Châlons-sur-Marne (51).

C.310 H.930 A.620. Grosse laine brune, tricotée à 2 aiguilles. Le buste et le jupon sont au point de Jersey, la ceinture en côtes 2 et 2 et le bas de jupon forme un motif à damier en côtes 3 et 3 alternées sur 3 rangs. Travail manuel.





144. Gilet de flanelle, début XX^e. Wassy (62).
C.390 H.760 A.620. Un autre modèle a pour dimensions C.390 H.600 A.620. Flanelle jaune bis à lisière rose et filet bleu. Le col se serre par une coulisse et l'ensemble se ferme par 4 boutons. Ces gilets étaient fabriqués industriellement dans les bonneteries troyennes.

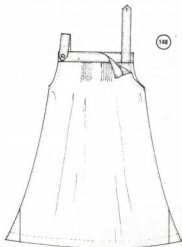
145. Gilet de flanelle, début XX^e. Wassy (52).
C.390 H.690 A.660. Flanelle jaune bis, lisière à filets bleu et rouge. Les échancrures sont ornées d'une dentelle à picots. L'encolure se serre par une coulisse et le devant se ferme par 3 boutons. Même fabrication industrielle que la précédente.

146. Gilet maillot de corps, XX^e. Châlons-sur-Marne (51).

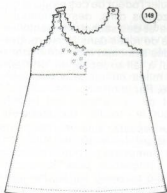
C.310 H.750 A.560. Tricot maille industriel en côtes 2 et 2, fabrication tubulaire, sans couture, passée à la forme. Le bord des échancrures est en tricot mercerisé brillant. Même fabrication que précédemment.



147



148



149



147



148



149

**147. Chemise d'allaitement, fin XIX^e.
Wassy (52).**

C.390 H.1140 A.910. Chanvre fin. Echantures à feston fantaisie et jours. Chiffre « ALICE » brodé blanc. Les pattes d'épaules se fixent chacune par deux boutons de nacre (9 mm).

**148. Chemise d'allaitement, fin XIX^e.
Wassy (52).**

C.380 H.1030 A.880. Fine toile de lin. L'ampleur de poitrine est reprise sur le devant en 2 groupes de 5 plis piqués. Les bretelles se boutonnent sur l'empèchement devant.

**149. Chemise d'allaitement, début XX^e.
Wassy (52).**

C.340 H.940 A.810. Shirting. Echantures et poitrine ornées de festons et de broderie anglaise. La liaison du corps et du jupon est ornée d'un jour échelle. Les pattes se boutonnent sur les épaules. La demi-vue devant-dos montre le décalage du motif à jours.



ENTRETIEN DES CHEMISES

La lessive ne se faisait qu'une ou deux fois l'an jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Durant le premier quart du XX^e, certaines familles entreprirent de **faire la buie**, tous les 3 mois puis, parfois, toutes les 6 semaines. Cette augmentation de la fréquence, après 1900, tient, d'une part, au fait que l'on utilise de plus en plus couramment la **couleuse**, ou lessiveuse en tôle galvanisée, au lieu de la grosse **tine** de bois, d'autre part, à l'apparition de nouvelles fibres dont le coton et le « médis », qui supplantent l'ancienne toile de chanvre sans en avoir toutefois la résistance.

Lorsque la femme retirait sa chemise sale, et quel que soit le rythme des **buries**, elle la mettait à tremper dans un baquet d'eau, elle l'**échangeait** (français *essanger*, du latin *exsaniare*, nettoyer). Si son linge était particulièrement **dégorgé** dans une décoction de **saponaire** (*saponaria officinalis*) ou le mettait **saucer** (latin populaire *salsa*, salé) dans la **carbonate** ou solution de **cristau** (carbonate de calcium). La chemise était ensuite rincée, mise à sécher puis **étendue**, au grenier, sur une perche horizontale en attendant le jour de la grande lessive (3).

Lorsqu'enfin les lavandières s'étaient occupées du linge, qu'il avait été consciencieusement **coulé**, **taboulé**, **agaché** et mis à sécher sur les haies, il restait à la ménagère le soin de le repasser afin de le ranger, aussi soigneusement que possible, dans le coffre ou dans l'armoire.

Jusqu'au XVIII^e siècle les meubles de rangement de nos campagnes étaient essentiellement des coffres de bois. Les plus importants pouvaient avoir l'aspect et le volume d'une maie. Quant aux plus petits, ils servaient fréquemment de marche pour se hisser dans le lit.

L'**olmoire** ou **ormoire**, armoire en chêne, en noyer et, dit-on, aussi en orme ne s'est répandue dans nos campagnes qu'à la fin du XVIII^e et, principalement, au cours du XIX^e siècle. Les ébénistes locaux furent fortement influencés par l'école de Nancy et l'on trouve le plus couramment des meubles copiant les styles Louis XV, Louis XVI et Louis-Philippe.

On conçoit que le rangement du linge dans un coffre, rangement du type « stratigraphique », est essentiellement organisé pour loger un maximum de pièces dans un minimum de place. À ce critère s'ajoute celui de la bonne conservation des vêtements, tant du point de vue technique que

de l'aspect à l'instant de l'utilisation. Autrement dit, la chemise au sortir du coffre, ne doit pas avoir été « mangée aux bêtes », ni donner l'impression de « sortir de la gueule d'une vache »...

Dans une armoire le linge est disposé en piles sur des rayonnages. L'air, circulant entre les rayons, réduit les risques de moisissures et les portes, s'ouvrant à deux battants, permettent, plus aisément, de contrôler si « d'**la vermine** » ne niche pas quelque part dans le trousseau. La ménagère, disposant également d'un volume de rangement plus vaste, n'est plus obligée de serrer son linge avec autant de rigueur. Enfin, il lui suffit d'ouvrir les portes de son **ormoire** pour faire admirer à ses amies... et aux autres, la richesse de son trousseau !

Ces deux procédés de rangement, coffres et armoires, ont entraîné des processus de repassages et de pliage de la chemise fort différents.

Dans le premier cas, il y a lieu d'obtenir un pliage offrant un volume minimal et réalisé de telle sorte que les parties fragiles, cols, plastrons, poignets, soient protégées des contacts extérieurs.

Dans le second cas, il faut au contraire un pliage « à plat » qui fasse que les piles restent stables et qui mette en valeur les ornements des plastrons et du col.

Dans les deux cas la conservation des tissus était assurée par des sachets de tabac, des clous de girofle, des grains de poivre et des boules de naphthaline. On interposait parfois des pages de vieux journaux entre les éléments des piles pour les garantir de la moisissure. Afin de dissimuler l'odeur de ces produits on plaçait des rizomes d'iris, des « quenouilles » de lavande et des sachets de santoline ou de pétales de roses dans l'armoire. Ces divers procédés semblent avoir été efficaces car il est tout à fait exceptionnel de trouver des linges mités ou rongés, dans une vieille armoire. Par contre les alternances d'humidité et de sécheresse ont fréquemment provoqué la « rouille » des fibres (4).

Pour repasser une chemise, il convient tout d'abord de l'humecter. Pour ce faire, la femme remplissait d'eau un récipient de faible contenance puis, le tenant d'une main, elle projetait, sur la chemise étalée, une pluie de gouttelettes d'eau à l'aide des doigts de l'autre main. Cette opération effectuée, la chemise était roulée et abandonnée quelques instants, ce qui permettait à l'eau de pénétrer les fibres du tissu.

Sur la table de la salle commune, elle disposait une couverture bien à plat, qu'elle recouvrait d'un drap usagé qui, souvent, ne servait plus qu'à cette fin. La « table à repasser » étant installée, elle n'avait plus qu'à faire chauffer ses « fers » en fonte sur le poêle ou la cuisinière.

Pour repasser la chemise on la dispose en long et à plat, « coutures sur coutures », face au-dessus et l'encolure située vers la gauche. On place bord à bord l'ourlet inférieur et on passe un « coup de fer » pour qu'il reste en place. Ensuite, tout en maintenant la chemise au niveau des épaules on repasse le tissu en allant de droite à gauche. On retourne la chemise sens dessus-dessous (5) et l'on recommence la même opération. On repasse ensuite les triangles des côtés en les retenant au niveau des soufflets et en suivant le même mode opératoire.

On place ensuite la chemise face à soi, de sorte que seule la partie supérieure pose sur la table. Dans cette position, on repasse les manches en « remontant » à partir de la couture de dessous de bras et en allant de l'emmanchure à l'extrémité. Puis on donne un « coup de fer » avec la pointe de la semelle sur chaque gousset d'emmanchure. On retourne la chemise, à nouveau sens dessus-dessous, et l'on reprend la même opération pour finir le dos des manches.

Si la chemise possède des volants de dentelle ou des broderies d'encolure et, lorsqu'il s'agit d'une chemise de nuit, des plis sur le plastron, ceux-ci sont repassés avec la pointe et la carre de la semelle du fer, pour leur redonner du relief.

Il arrivait parfois que le fer refuse de « glisser » sur les tissus. Pour palier à cet inconvénient, la femme en frottait la semelle chaude sur un pain de cire jaune enveloppé d'une toile.

En ce temps où le thermostat était inconnu, la repasseuse jugeait de la bonne température du fer en l'approchant de sa joue. Si elle craignait, malgré ce test, de roussir son linge, elle effectuait un second contrôle en passant son fer sur une feuille de papier journal. Si le papier jaunissait le fer était trop chaud.

Si la ménagère a été minutieuse, la chemise est, désormais, parfaitement nette et, bien sûr, sans « faux-pli ». A noter que pour remédier à ce défaut il suffit d'humidifier ce vilain faux-pli et d'appuyer fortement le fer à plat, avec un léger glissement tournant (6).

Reste le pliage...

Nous avons retrouvé six formes de pliage de chemises de femme que nous avons classées selon un ordre qui nous a semblé chronologique.

Le type I semble le plus ancien. Il correspond au rangement en **baluchon** de coffre. Le vêtement est réduit à son expression minimale tandis que l'encolure, le plastron et les manches sont protégés par la toile du dos.

Le type II paraît également propice à ce genre de logement. Il est toutefois moins compact que le précédent et « s'ouvre » lorsqu'on le malmène.

Pour ces deux pliage nous manquons de référence chronologique. Seuls, le lieu de la découverte et la caractéristique de coupe des chemises nous laissent à penser que ce repassage était utilisé jusqu'en 1870. L'exemplaire I provient de Mérey-sur-Arce (Aube), le II de Châlons-sur-Marne (Marne).

Le type III est une variante du précédent procédé. Il ne s'en différencie que par le fait que l'encolure apparaît dès l'ouverture du premier rabat. Cette chemise appartenait à Mme Ismerie Gobillard, née en 1850 († 1935) à Courtisols (Marne).

Le type IV nous semble être un des premiers pliage « pour armoire ». Il suit le processus général des formes II et III mais la dernière opération de rabattement fait apparaître une demi-encolure. Ceci nous semble correspondre au désir de reconnaître la chemise « au premier coup d'œil » donné à une pile de linge.

Le type IV est d'une élaboration entièrement différente. Tout le procédé est conçu pour, non plus protéger mais, au contraire, mettre en valeur les ornements de l'encolure. C'est le pliage par excellence du linge d'armoire. Linge que la maîtresse de maison peut, tout à loisir, faire admirer à ses visiteuses.

Ces deux derniers modes de repassage sont ceux en vigueur à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. A titre indicatif l'exemplaire IV provient de Courtisols (Marne) et avait été exécuté par Mme Lucie Alips née en 1880 († 1965). La forme V a été retrouvée à Epernay (Marne).

Le type VI apparaît contemporain. Il permet de présenter, non seulement l'encolure, mais la partie ornée et brodée du plastron. Il se différencie surtout du système précédent par un dernier rabattement en trois plis au lieu de quatre. Ceci a pour effet de former un élément plié plus long, donc plus « présentable ». Cette chemise a été trouvée à Arc-en-Barrois (Haute-Marne).

(3) Sur ce sujet voir « Folklore de Champagne » n° 49 La Lessive, Oct. 75.

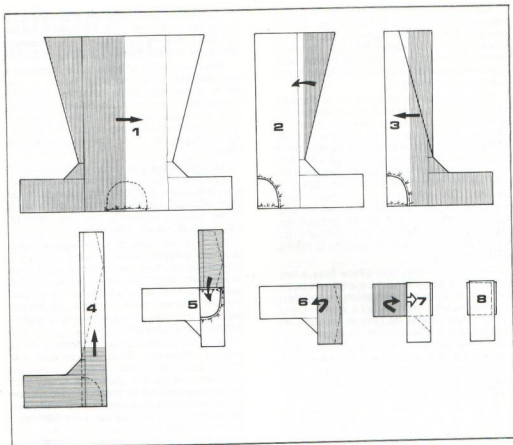
(4) Nous demandons toujours, avec insistance, aux personnes qui nous donnent des vêtements ou aux enquêteurs qui collectent de ne JAMAIS procéder au lavage de ces pièces, même, et SURTOUT, lorsqu'elles sont très sales. Nous avons, pour cela, deux raisons majeures :

1. L'objet « en l'état » permet de faire des constatations intéressantes, telles que procédé de repassage, pliage, conservation, etc...

2. Un nettoyage ou un lavage, conduit sans préparation des fibres, peut désagréger les tissus d'une façon irrémédiable, les décolorer et transformer un vêtement plus que centenaire en une infâme boule d'étoffe !...

(5) On prononce cette expression **sen-tsu-tsou**

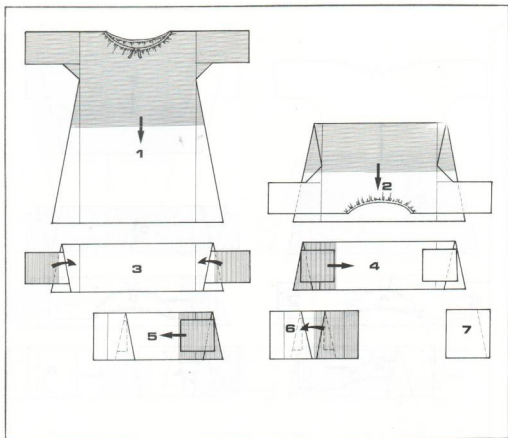
(6) Il existait certainement plusieurs façons de repassage, malheureusement nous manquons d'informatices ayant bien connu ce travail.



Descriptif du type I « baluchon de coffre »

- 1) La chemise étant posée à plat sur la face, encolure vers le bas (ou à droite).
 - 2° La plier en deux sur toute la longueur, manche sur manche, pointe sur pointe.
 - 3° D'un même mouvement, replier les deux pointes de côtés sur la face supérieure.
 - 4° Replier à nouveau en deux sur la longueur, de sorte que le bord extérieur vienne se placer sur le pli du milieu, les manches dépassant.
 - 5° Rabattre au tiers la partie supérieure de la chemise en allongeant toujours les manches sur un côté.
 - 6° Rabattre le bas de la chemise sur le tiers précédemment plié en recouvrant bien l'encolure.
 - 7° Faire pivoter l'ensemble de droite à gauche, d'un demi-tour sur les manches.
 - 8° Introduire les bouts de manches dans le paquet ainsi formé.
- Dans ce type de pliage, la toile de chemise étant généralement en chanvre, il semble que le pli de la 3^e opération a été « écrasé » au fer pour éviter que les pointes ne se relèvent lors des managements suivants. Les autres opérations ont été effectuées sans « coup de fer ».



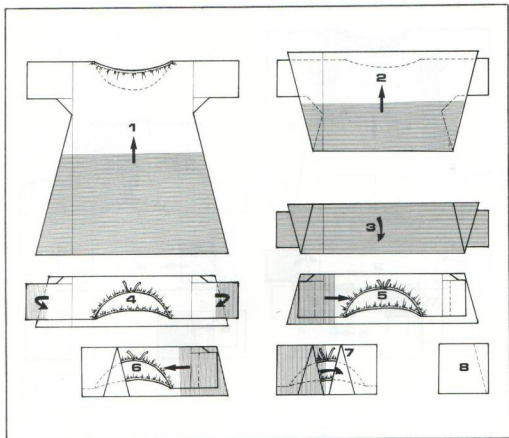


52

Descriptif du type II « coffre et armoire »

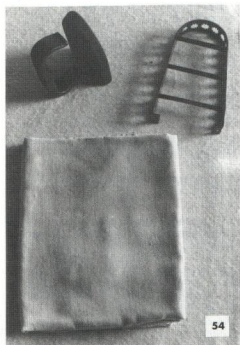
- 1° La chemise est placée à plat dos, l'encolure en haut (ou à gauche).
- 2° La partie supérieure est rabattue sur la partie inférieure, manches étalées, en gardant « deux doigts » de toile dépassant.
- 3° L'ensemble est de nouveau replié par moitié, mais bord à bord, de sorte que l'échancrure et les emmanchures se trouvent enveloppées.
- 4° Chaque manche est repliée sur l'intérieur.
- 5° Le quart de gauche est rabattu sur l'intérieur, l'extrémité de la pointe venant à « un doigt » du milieu.
- 6° On effectue la même opération avec le quart de droite.
- 7° Le tout est replié en deux.

Il n'apparaît pas, à l'examen, que les plis soient repassés au fer chaud. L'ensemble, bien que nettement moins compact que suivant le procédé de type I, peut se loger dans un coffre mais peut aussi prendre place dans une armoire car l'assise de chaque élément est suffisamment stable pour former une pile.

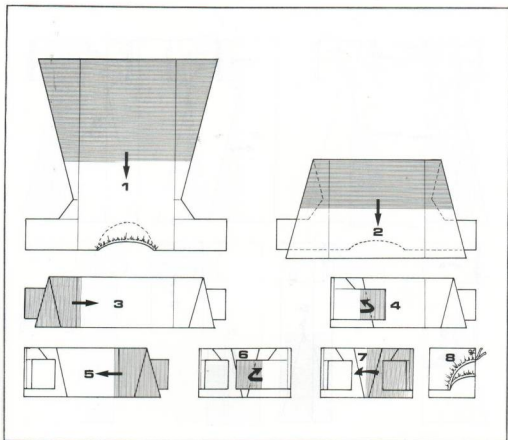


Descriptif du type III « coffre et armoire »

- 1° La chemise est posée à plat sur la face, encolure vers le haut (ou à gauche).
- 2° La partie inférieure est rabattue sur le haut en laissant dépasser « deux doigts » de toile.
- 3° L'ensemble est encore plié en deux mais le pli médian est placé bord à bord de la partie pliée précédemment.
- 4° Tout l'ensemble est retourné sens dessus-dessous, de sorte que l'encolure apparaisse sur le dessus.
- 5° Chaque manche est repliée sous elle-même et sous le corps de chemise.
- 6° Le quart de gauche est rabattu sur l'encolure en laissant « un doigt » entre l'extrémité de la pointe et le milieu de la chemise.
- 7° On effectue la même opération avec le quart de droite.
- 8° Le tout est replié en deux, de sorte que l'encolure soit enfermée.



Cette variante du procédé type II ne semble pas non plus avoir eu des plis repassés.



Descriptif du type IV « armoire »

1° La chemise est posée à plat sur la face, encolure vers le bas (ou à droite).

2° Le bas de la chemise est replié sur le dos et le recouvre avec un dépassement de « deux doigts ».

3° Le pli médian est ramené sur le bord dépassant.

4° Le quart de gauche est replié sur le devant, la pointe venant à « un doigt » du milieu.

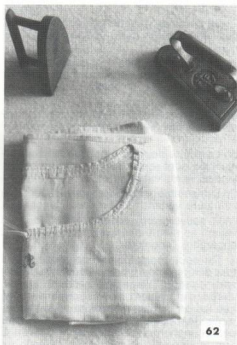
5° La manche est repliée sur elle-même, vers l'extérieur.

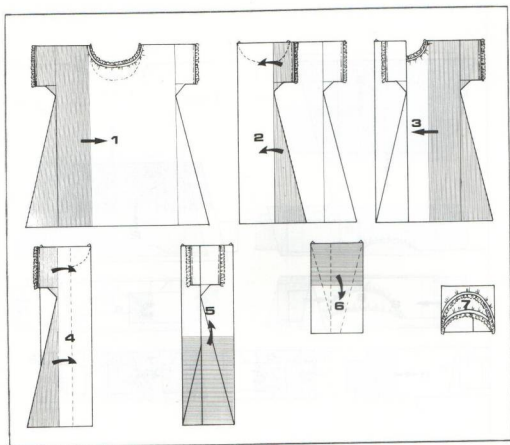
6° Le quart de droite est replié sur le devant, comme son homologue.

7° La seconde manche est également repliée sur elle-même, vers l'extérieur.

8° L'ensemble est plié en deux, laissant apparaître, de part et d'autre, une demi-encolure.

Il ne paraît pas que les plis aient reçu des « coups de fer ». Etant donné que l'encolure est apparente, nous en déduisons que ce pliage ne peut s'appliquer qu'à un rangement en armoire.





Descriptif du type V « armoire »

1° La chemise est placée à plat sur la face avant, encolure vers le haut (ou à gauche, ou à droite).

2° La partie de gauche est repliée longitudinalement sur le dos, le pli se trouvant au ras de l'encolure.

3° La pointe de côté, ainsi que la manche, sont repliées sur le dessus de ce précédent pli, l'extrémité de la pointe venant au ras bord extérieur.

4° La partie de droite est repliée longitudinalement sur l'ensemble, le pli se trouvant à l'encolure.

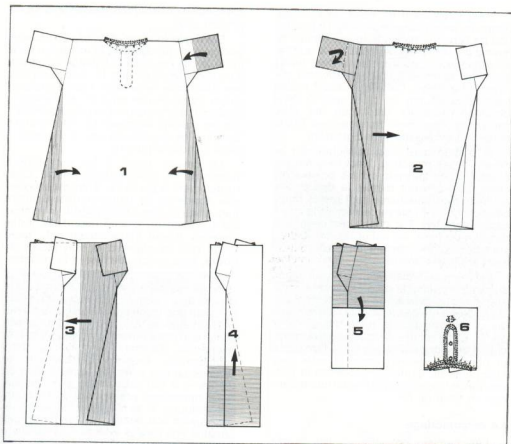
5° La pointe de côté, ainsi que la seconde manche, sont repliées comme leurs homologues, vers l'extérieur.

6° L'ensemble est plié en deux, la partie inférieure venant recouvrir les manches.

7° A nouveau on replie en deux, le haut venant se rabattre vers le bas. On fait ainsi apparaître l'encolure.

On peut constater que ce procédé est très différent des types précédents. D'une part, chaque pliage est repassé au fer chaud, d'autre part, tout est organisé pour que les ornements d'encolure soient apparents. Ce modèle de chemise ayant de très petites manches, celles-ci n'ont pas eu à être repliées sur elles-mêmes.





Descriptif du type VI « armoire »

1° La chemise étant à plat sur la face, l'encolure vers le haut (ou à gauche ou à droite).

2° Plier, sur le dos chaque pointe, jusqu'au niveau du soufflet d'emmanchure, de manière à constituer une pièce rectangulaire. Plier également, sur elle-même, la manche de droite au niveau du soufflet.

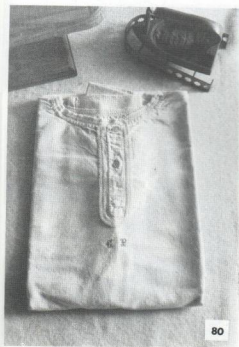
3° Rabattre la partie gauche, longitudinalement, en formant le pli à un ou deux doigts de l'encolure. Replier la seconde manche sur elle-même, vers l'extérieur, au niveau du soufflet d'aisance.

4° Rabattre la partie droite sur le tout, en formant le pli à un ou deux doigts de l'encolure et sans déranger la manche.

5° Replier le tiers inférieur, moins un doigt, sur le tout.

6° Rabattre le tiers supérieur pour faire apparaître le plastron.

Ce procédé, sans doute relativement récent, se rapproche du type V. Toutefois le fait de n'exécuter que trois pliures en final permet de mieux présenter l'encolure et le plastron ornés, réduit l'épaisseur de l'ensemble et assure une meilleure assise lors de l'empilage. Il va de soi que, de même que pour le type V, tous les plis sont repassés au fer chaud.



Il est intéressant de noter qu'au fil du temps et, sans doute, à partir de l'introduction de l'armoire dans les foyers ruraux, la femme insiste de plus en plus sur la qualité du repassage. Ce phénomène peut aussi avoir été entraîné par la substitution du coton au chanvre. Cette fibre étant nettement plus souple et plus apte à être façonnée. Toujours est-il que les plus anciennes chemises, trouvées en l'état, offrent un repassage assez grossier.

Si la ménagère s'est appliquée sur le devant et les manches, il est fréquent de constater des faux-plis sur les pointes de côtés, très souvent même, le dos et les soufflets d'emmanchures sont restés bruts de séchage et en présentent les « fripures » caractéristiques. Par contre les chemises datant, au mieux, du début du XX^e siècle, sont très soigneusement repassées dans leurs moindres détails.

Plusieurs informatrices, nées au début du siècle ou dans la dernière décennie du XIX^e, nous ont précisé que les vêtements et sous-vêtements de cérémonies subissaient un second repassage juste avant d'être portés. Cette reprise de l'ouvrage avait pour but de faire disparaître les « plis d'armoire » et permettait de rehausser le relief des ornements de dentelles, broderies et plissés. Selon l'expression usitée *on leur redonnait un coup de fer*.

Le raccomodage

Les chemises, notamment celles du XIX^e siècle, comportent fréquemment des « pièces » rapportées. Cela se conçoit dans la mesure où la femme s'efforçait, par mesure d'économie, de « faire durer » ses vêtements aussi longtemps que possible. Le chanvre étant un filé résistant facilitait cette conservation et il était pratique courante qu'une chemise serve deux et parfois trois générations.

Il va de soi que la chemise neuve de la grand-mère ne pouvait parvenir à sa petite fille qu'après une « remise en état » inéluçable.

Nous avons pu constater que les chemises de chanvre n'étaient jamais reprises mais rapiécées. Les premières reprises en fil n'apparaissent que sur les chemises de lin ou de coton de la fin du XIX^e. Ceci s'explique certainement par la qualité du tissu. Le chanvre, trop grossier, ne permettait pas de reprendre un accroc en chaîne et trame de façon satisfaisante. Par contre, chaque pièce était soigneusement assemblée à l'ouvrage par des coutures rabattues. On trouve même, parfois, une pièce dans une autre pièce. Ainsi les plus petites peuvent mesurer, environ, 2 cm de côté alors que les plus grandes occupent plus de la moitié d'un dos ou d'un devant.

En règle générale les manches ne sont pas rapiécées. Il semble pourtant que la sueur aurait dû ronger, notamment, les dessous de bras. En fait il apparaît que l'on remplaçait purement et simplement les

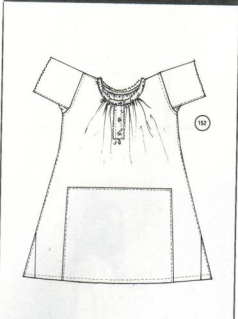
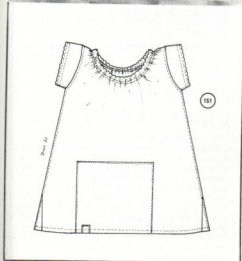
manches et les soufflets d'aisance lorsqu'ils étaient usés.

Bien que portant des traces d'usure, notamment aux épaules et au niveau de la taille, le dos est rarement chargé de pièces. Lorsque cela se produit, le « carré » de toile est de grande dimension. Ceci laisse supposer qu'en ce cas on a eu affaire à une profonde déchirure qui s'explique aisément par les travaux agricoles. Un effort violent, bandant les muscles du cou, a distendu le tissu jusqu'à la rupture.

Le devant, quant à lui, est souvent surchargé de nombreuses pièces. C'est évidemment la partie du vêtement exposée aux accidents de toutes sortes. D'autant que, jusqu'au début de ce siècle, la femme, qui travaillait au champ durant les fortes chaleurs, n'avait fréquemment pour toute tenue que sa chemise et son tablier de **boura**, avec le fichu de tête et le mouchoir de cou.

Nous avons été longtemps intrigué par le fait que des chemises, pourtant en bon état, portaient une pièce sur le devant, au niveau de l'entrejambe. Un instant nous avions pensé que cette réparation aurait pu fermer l'ex-pertuis d'anciennes chemises dites « conjugales ». Toutefois la dimension de certains de ces « carrés » apparût hors de propos — si l'on peut dire — avec l'usage. Renseignements pris auprès de plusieurs informatrices, il semble que la raison de cette usure soit beaucoup plus prosaïque. Lorsque nos aïeules avaient eu à satisfaire un « petit besoin », elles s'essuyaient et, tout naturellement, c'est cette partie de la chemise qui tombait sous la main... Cet usage répété finissant par « brûler » le tissu, la réparation qui nous avait intrigué, s'imposait...





**150. Chemise de nuit, début XX^e.
Vaudemanges (51).**

C.420 H.920 A.800. Shirting épais. Appartenait à Mme Georgette Bocard née en 1894. Cette chemise de nuit et les suivantes portent la pièce de devant qui nous avait intrigué et qui servait — par nécessité hygiénique — de serviette...

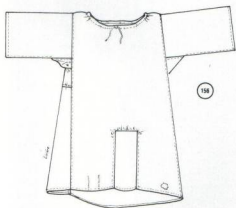
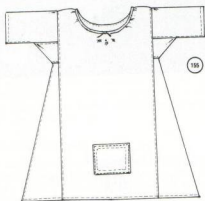
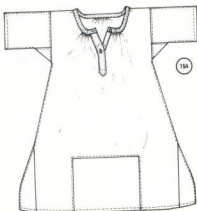
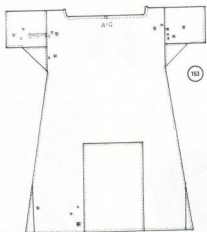
**151. Chemise de nuit, début XX^e.
Vaudemanges (51).**

C.420 H.910 A.880. Toile de coton. Elle appartenait également à Mme Georgette Bocard, née en 1894.

**152. Chemise de nuit, début XX^e.
Wassy (52).**

C.370 H.1000 A.940. Pliou. Monogramme JG au point de croix en fil rouge.





153. Chemise de jour, XIX^e. Chamoy (10).
C.590 H.1110 A.840. Chanvre très usagé. Cette chemise de jour ainsi que les deux suivantes ont subi le même genre de réparation. Exceptionnellement on remarquera les nombreuses reprises exécutées sur les manches et le bas de cette chemise.

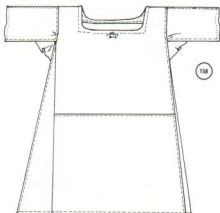
154. Chemise de jour, XIX^e. Les Riceys (10).
C.500 H.1010 A.880. Chanvre élingé. Les anglets ont été curieusement arrondis sur les côtés.

155. Chemise de jour, XIX^e. Celles-sur-Orce (10).
C.480 H.950 A.900. Métis chanvre et coton. Monogramme MR 19 au point de croix fil rouge.

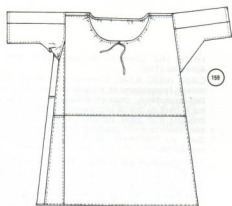
156. Chemise de jour, XIX^e. Ailleville (10).
C.440 H.870/970 A.680. Chanvre très usagé. Le dessous de bras droit a été rapiécé. Deux informatrices nous ont précisé que certaines femmes, en période menstruelle, recroisaient leur chemise dans l'entrejambe, à la façon d'une couche-culotte et retenaient le pan arrière ramené sur le devant, par une épingle. Ceci pourrait expliquer également la pièce rapportée que l'on peut voir sur ces différents modèles. Toutefois nous n'avons pas eu d'autres confirmation de ce procédé de protection.



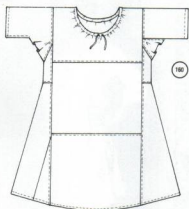
157



158



159



160

157. Chemise de jour, XIX^e. Ailleville (10).
C.520 H.1030 A.860. Chanvre très usagé. Le devant, rajouté d'une seule pièce à partir des manches, est nettement moins usagé que les autres parties.

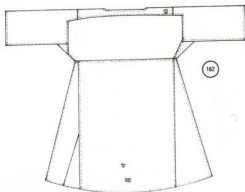
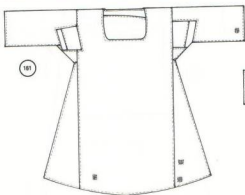
158. Chemise de jour, XIX^e. Wassy (52).
C.540 H.1030 A.850. Métis. Monogramme AC au point de croix en fil rouge. La pièce de devant est en grosse toile de coton.

159. Chemise de jour, XIX^e. Les Riceys (10).
C.540 H.960 A.810. Chanvre usagé. La pièce de devant est en chanvre « presque neuf ». L'anglet de droite a été repris, assez mal d'ailleurs, avec 3 pièces de qualité différentes. Les manches ont dû être réalisées en deux pièces à l'origine car les coutures avant ont un surjet de lisière.

160. Chemise de jour, XIX^e. Les Riceys (10).
C.450 H.1020 A.850. Chanvre usagé à la partie supérieure. Les cinq pièces rapportées sont toutes de qualités et d'usures très diverses. Le dos est en bon état.



160



161 et 162. Chemise de jour, début XIX^e. Ailleville (10).

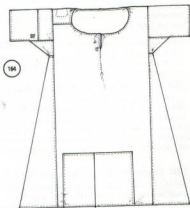
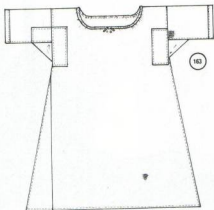
C.480 H.920 A.840. Chanvre très élingé. On notera l'emplacement caractéristique des parties rapportées : deux en dessous de bras, une sur le haut du dos (la plus neuve). Cette chemise provient d'un pays vigneron. Il est donc vraisemblable que ces usures caractéristiques sont dues au frottement de la hotte et de ses brassières.

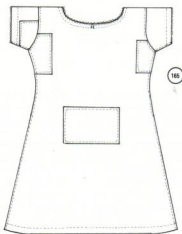
163. Chemise de jour, fin XIX^e. Avize (51).

C.580.H.1000 A.880. Coton gratté très usagé. Monogramme AB au point de croix en fil mauve rosé. Les mêmes pièces se retrouvent symétriquement dans le dos. Avize étant aussi en pays vignoble on peut penser que ce sont les brassières de hotte qui ont usé les dessous de bras.

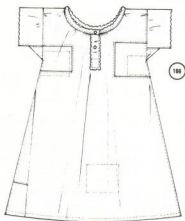
164. Chemise de jour, début XIX^e. Chamoy (10).

C.480 H.990 A.860. Chanvre très élingé. L'encolure n'a pas de système de coulisse. La fente de poitrine d'origine a été recousue. On peut supposer que cette fente était autrefois tenue fermée par une épingle. L'épaule droite a été renforcée par une pièce, par suite d'une profonde déchirure, toujours visible sur l'envers.





165



168

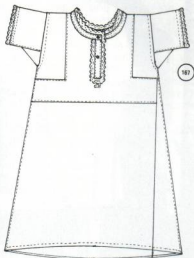
165. Chemise de jour, XX^e. Chamoy (10).
C.540 H.1130 A.870. Toile de coton. La partie avant des dessous de bras et la manche droite ont été rapiécées. Usures peut-être également dues aux brassières de hotte.

166. Chemise de nuit, fin XIX^e. Avize (51).
C.520. H.1060 A.880. Coton gratté usagé (les traits mixtes fins signalent les pièces apposées au dos). Si cette chemise et la suivante nous avaient été données pour des chemises de jour nous aurions admis le même type d'usure que précédemment, cependant il s'agit de chemises dites de nuit. Peut-on penser que la sueur est à l'origine de ces détériorations?...

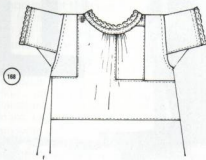
167 et 168. Chemise de nuit, fin XIX^e. Courtisols (51).
C.520 H.1230 A.1160. Métais très usagé. Monogramme CH au point de croix en fil rouge.



167



167



168



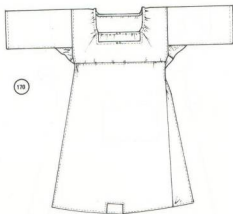


169

169. Chemise de jour/nuit, fin XIX^e.

Herbisse (10).

C.360 H.1070 A.880. Toile de coton usagée. A l'origine il s'agit d'une chemise de jour sans manche, déjà rapiécée, qui a été transformée en chemise de nuit par adjonction des manches et d'un triangle d'épaule. Lors de sa découverte le devant de cette chemise était maculé de sang.



170

170. Chemise de jour, début XIX^e.

Ailleville (10).

C.480 H.1020 A.710. Chanvre. La partie supérieure et les manches sont en chanvre très élingé. La partie inférieure (dos, devant et anglets) est en chanvre neuf. Le petit carré est en toile de coton. L'ancienne encolure carrée profonde a été réduite à l'aide d'une pièce de chanvre tirée dans la chemise d'origine.



169



170

EN FORME DE CONCLUSION

Cette étude de la chemise de femme n'est pas conclue. Nous continuons de croquer, relever, photographier, toutes les chemises qu'il nous est loisible de connaître grâce à tous ceux qui nous aident dans nos recherches. Conjointement — le mot est de circonstance — nous entreprenons un travail similaire pour la chemise d'homme.

Nous redisons (une fois de plus) que les vêtements doivent nous être transmis en leur état de découverte. la raison en a été donnée tout au long de ce livret.

Quelquefois des correspondants nous ont dit avoir plusieurs chemises identiques et souhaiter les conserver en souvenir de leurs aïeux. A ce moment se pose le problème de leur remise en état.

Voici quelques conseils élémentaires pour ce type de nettoyage.

Tout d'abord éliminez à la main les corps étrangers, tels que toiles d'araignées, pailles, sous-trait, etc... qui se sont déposés sur le tissu.

Si cette chemise est pliée et si, comme cela est parfois le cas, l'ensemble est dur, ne cherchez pas à le mettre à plat.

Emplissez une bassine d'eau froide, posez le vêtement sur l'eau tel qu'il est et laissez le couler au fond par simple imprégnation. Lorsque vous verrez la chemise se déplier d'elle-même, placez un poids sur l'ensemble pour que toutes les parties se gorgent d'eau. Des bulles d'air et, parfois, des araignées, viendront crever la surface.

Au bout d'un laps de temps qui peut aller de 2 heures à une nuit selon l'état de dessiccation des fibres, sortez la chemise de l'eau en glissant vos bras par-dessous. Ne tirez pas dessus car si la toile est « mure », le poids de l'eau peut suffire à la déchirer. Posez le tout sur une table ou sur des planches (unies), dépliez soigneusement en notant les opérations et mettez à plat. Laissez l'ensemble s'égoutter naturellement à l'ombre.

Environ une heure ou deux après cet égouttage, on peut manier la chemise sans risque de voir de larges déchirures se former. Cependant la prudence reste nécessaire tant que l'on n'a pas l'assurance que le tissu est, partout, en bon état.

Remettez la chemise dans une bassine d'eau tiède pour que les fibres se « regonflent ». Jetez cette eau qui entraînera avec elles les premières impuretés. Remettez de l'eau chaude et triturez la chemise. Arrivée à ce stade l'eau devient souvent brunâtre et dégage une odeur nauséabonde. Reprenez

cette opération deux ou trois fois puis préparez un bain de savon en paillettes (n'utilisez pas de « poudres miraculeuses »!). Sortez la chemise, essorez la doucement — sans la tordre — et plongez la dans la mousse. Si vous avez bien conduit les opérations précédentes votre chemise refusera obstinément de couler car les fibres se sont regonflées et la toile est devenue imperméable à l'air. Avec patience vous chasserez les bulles qui soulèvent la récalcitrante et vous la laisserez tremper une bonne heure en la remuant de temps à autre. Au bout de ce temps vous risquez de vous retrouver avec une eau limpide comme du café! Sortez la chemise, essorez-la et rincez-la abondamment à l'eau douce.

A ce stade vous avez deux options. Si votre chemise est en chanvre et que la toile est en très bon état, vous pouvez la mettre en machine à laver au régime « délicat ». S'il s'agit d'une chemise de lin fin ou de chanvre usagé, vous continuez les bains moussants et les rinçages en alternant avec un frottage au savon de Marseille (au savon à la glycérine si le tissu est très fin).

Mettez-la, enfin, à sécher (à plat si elle est fragile).

Le lendemain vous retrouverez votre chemise sèche mais, raide comme la Justice! Vaporisez-la avec un humecteur, laissez-la s'imprégner et repassez-la. Elle retrouvera sa souplesse et sa douceur... toute relative! Il ne vous reste plus qu'à la replier selon le procédé que vous avez noté au départ.

Une chemise de chanvre n'est jamais blanche. Elle garde un ton bis plus ou moins foncé selon son degré d'usure. Les plus neuves étant les plus sombres.

A ce sujet, voici une anecdote qui montrera — s'il était encore besoin — que l'homme fut toujours l'innocente victime de la femme (?).

Au XIX^e siècle on jugeait la richesse d'une famille à l'importance de la dot de la future épouse et, entre autres, à la quantité de linge neuf. Comme il n'était pas toujours possible d'avoir cette « quantité », on falsifiait... un peu. Pour cela nos grands-mères faisaient bouillir une grosse poignée de thé dans une casserole d'eau. Elles versaient ensuite cette décoction concentrée dans une bassine d'eau et y mettaient à tremper les chemises un peu... usagées. Celles-ci en ressortaient plus bises que neuves et le futur mari était... marron!

DE SANCTA CAMISIA...

Ce que je vais confesser vous paraîtra sans doute saugrenu : l'idée d'examiner attentivement les chemises de femme m'est venue en visitant... une église !

Houla ! Que c'est vilain ! Mais, j'ai avoué. Alors, péché avoué est à moitié pardonné ! Et, pour la seconde partie du pardon, acceptez que je m'explique.

Il y avait une fois, sur un vitrail, une sainte que les bourreaux martyrisaient. Elle était liée d'une corde qui la saucissonnait des chevilles aux épaules et portait une chemise si grande que seuls les pieds et la tête auréolée apparaissaient. Juste en opposition, un autre vitrail montrait la gueule béante d'une fournaise dans laquelle de vilains petits diables poussaient des femmes nues !

D'un côté, une sainte en chemise, de l'autre, des catins toutes nues ? Je ne crois pas porter atteinte à la mémoire des bourreaux en prétendant qu'ils ne devaient pas pécher par excès de pudeur et, qu'au contraire, ils devaient s'empresser de dénuder les « proies » qui leur étaient offertes !

Alors ? Pourquoi l'imagier avait-il jugé utile de recourir à cet artifice ? Précisément pour bien démontrer que la victime était une sainte et que sa blanche chemise la protégeait de toutes les souillures, physiques ou morales...

C'est ainsi que, partant de la chemise symbole de pureté, j'en vins à vouloir tenter de mieux connaître ce vêtement féminin.

Gilbert Roy,

Animateur en culture régionale
Maison de la Culture André Malraux
Reims.

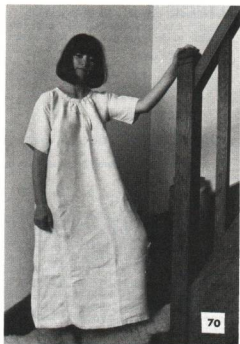
BIBLIOGRAPHIE

- Folklore de Champagne n° 49. La Lesive. 1975.
- Histoire du costume en occident de l'antiquité à nos jours. François Boucher. Flammarion. 1965.
- Dictionnaire Universel de la vie pratique à la ville et à la campagne. G. Belèze. Hachette. 1890.
- Nouvelle histoire de France. Julien Cain. Imprimerie Georges Lang. 1966.
- La chemise conjugale. Joseph Vaylet. Edition Subervie. 1975.
- La Mode Illustrée. Journal de la famille. Imprimerie Firmin Didot & Cie. 1859 à 1901.
- La vie populaire en France du Moyen-Age à nos jours. Editions Diderot. 1965.
- Encyclopédie de Diderot et d'Alembert. 1751-1772.
- Le costume breton. R.-Y. Creston. Edition Tchou. 1978.

Collectage effectué avec le concours des groupes folkloriques :

- Les Gayettes. Polisot (10).
- Lou Vau Champeignat. Celles-sur-Ource (10).
- Les Cnas Dou Solè. Les Riceys (10).
- Les Verderoles. La Chapelle-St-Luc (10).
- Les Jasées. Châlons-sur-Marne (51).
- Les Fluteaux. Wassy (52).
- La Sabolée. Arc-en-Barrois (52).

et Mesdames : Arnon, Bouleuz, Colas, Cote, De Maria, Garbison, Labarre, Lefrançois, Marion, Martinot, Mathiot, Pierson, Renard.



Merci à Angèle, Christiane, France, Jocelyne, Michèle, Murielle, qui ont bien voulu me servir de gracieux modèles pour les photographies.



Fêtes en Champagne. FOLK. CH. n° 82

De M. Champart, de Romilly, une lettre et la réponse.

Mon cher Collègue,

J'ai apprécié votre dernier numéro du Folklore « Fêtes en Champagne ». Permettez à un de vos vieux lecteurs d'y apporter, en toute amitié, compléments et précisions.

Le Jour des Rois, pour déguster la galette, mes parents ou grands-parents servaient généralement un vin blanc un peu liquoreux, Anjou ou Sauternes. Le champagne était alors réservé aux seules grandes fêtes familiales, baptêmes, premières communions et mariages. Naturellement, mon grand-père ou mon père en versait une large rasade au roi et à la reine de la fête.

Les petits — dont j'étais — avaient la charge de surveiller le couple royal et Argus n'aurait pas mieux fait la besogne. Dès que l'un ou l'autre des monarques portait le verre à ses lèvres, nous criions aussitôt « Le roi (ou la reine) boit » et, munis d'une serviette, nous courions leur essuyer la bouche. La friction était énergique et on devait, souvent, nous recommander plus de modération. Dans certaines familles la serviette était saupoudrée de farine. Ce n'était pas la coutume dans la nôtre car l'opération était jugée salissante et désagréable.

J'ai lu avec intérêt l'anecdote des « batisons » à l'occasion de l'office des Ténèbres mais je ne suis pas d'accord avec l'interprétation que vous donnez de ce vacarme organisé par le curé. Les démons qui hantaient ces jours néfastes ne sont rien dans ce tapage. Le bruit n'est pas employé, que je sache, dans les formules d'exorcisme.

Les Ténèbres comprenaient deux offices du Jeudi saint, les matines et les laudes qu'on chantait par simple commodité à la fin de l'après-midi du mercredi. Alors, on plaçait dans le chœur un chandelier triangulaire portant quinze cierges. Après chaque psaume, on éteignait un cierge. A la pointe du triangle, le quinzième restait allumé, symbolisant le Christ, Lumière du monde. On le cachait alors derrière l'autel pour rappeler les ténèbres qui régnaient autour de la Croix, à la mort de Jésus. Les coups assourdis que le clergé, en se retirant, frappait sur les stalles, ou les coups de claquoir du chef des enfants de chœur au collège, n'étaient pas destinés à chasser les démons mais à rappeler le tremblement de terre qui eut lieu quand le Fils eut remis son âme entre les mains de son Père. C'est un vrai tremblement de terre que devaient provoquer les « batisons »

avec leurs charbonnettes, mais qui ne devaient pas effrayer le Malin outre mesure.

Cette émouvante cérémonie, vieille de quinze siècles, a hélas disparu, comme tant de beautés liturgiques, depuis le Concile.

Pour les Rameaux, j'ai connu encore à Romilly, les couronnes de buis autour des croix de Rogations. On surveillait également le coq du clocher à l'élévation et nous brûlions le buis de l'an passé.

La coutume était de distribuer au clergé et aux membres du Conseil de Fabrique, des rameaux d'olivier, remplacés par la suite par des branches de laurier noble. Ma grand-mère ne manquait pas d'utiliser cet aromate dans la cuisine, quitte à brûler les feuilles utilisées, dans le fourneau.

Avant la grand-messe et après la bénédiction du buis, le clergé — croix voilée de violet et ornée de buis, en tête — sortait processionnellement de l'église. Les portes refermées, les fidèles, à l'intérieur, chantaient le magnifique « Gloria laus » dont, à l'extérieur, les prêtres et les acolytes reprenaient le refrain... L'hymne terminé, le sous-diacre frappait la porte avec la hampe de la croix en disant « Tollite portas ». Les portes ouvertes, la procession, toujours précédée de la croix, rentrait dans l'église en chantant le non moins magnifique « Ingentiente Domino » symbolisant les justes de l'ancien Testament entrant dans le ciel derrière le Christ. Mon grand-père, toujours malicieux, prétendait que les paroles du sous-diacre étaient « Tollite portas, ouvrez la porte ou j'la casse ».

Les « casseurs » post-conciliaires ont également dénaturé le symbolisme profond de cette belle fête.

Au déjeuner du vendredi-saint, nous mangions la traditionnelle morue. La collation du soir était composée d'une salade de haricots rouges et l'autre année d'une salade de lentilles (tradition paternelle). Elle se terminait toujours par des pruneaux renflés et cuits dans du vin sucré, et qui étaient délicieux.

Vous indiquez que la quêtes des roulées par les pompiers, le samedi saint ne date que de quelques décennies. L'usage est certainement plus ancien. Mon père, né à Fismes (M), en 1868, me racontait que, dans sa prime jeunesse, les pompiers ramassaient déjà les œufs et qu'ils allaient les consommer le lundi de Pâques, de l'autre côté de la Vesle, dans les faubourgs de Fismette. Les œufs durs — c'est bien connu — ont toujours donné soif; et les soldats du feu, pour éteindre cet incendie irriguaient leur gosier avec ce « bon vin » de Fismette qui sentait la grappe.

J'ai dû vous communiquer, en son temps, la chanson des enfants de chœur. Pour le jour de Pâques, il existait une parodie assez peu respectueuse du célèbre « O filii et filiae ». Je ne me souviens que du premier vers du verset 8 « Vide Thomas, vide latus », « Vois Thomas, vois mon côté » qui était curieusement transformé en « Videz thomas » (le vase de nuit), videz-le bien ».

Il y avait également une parodie de l'évangile, chantée sur l'air utilisé par le curé et qui énumérait les menus de la semaine. « Lectio maberouette. Lundi pâté chaud ». Je ne me souviens plus des plats du mardi, du mercredi et du jeudi. « Vendredi plat de poisson, samedi la dmi journée (on jeûnait alors) et l'dimanche au matin, d'andouille et du boudin ».

Pour les Rogations, on prêtait aux Jouquins, les habitants d'Origny-le-Sec (A) le chant suivant (air des litanies) :

Grand saint Georges
Bénissez nos orges
Nos srises, nos mises et nos bigariaux.
Te rogamus audi nos.

...

Bénissez note sainfoin.

Bénissez note raisin.

...

Et, quand ils passaient devant un champ visiblement mal fumé, les Jouquins clamaient en chœur.

Y a pas d'sancti ni d'sancta.
C'est du brain qu'il fallait à.

Saint Nicolas n'est pas seulement le patron des jeunes garçons, des marinières et des pompiers ; mais également des épiciers et des apothicaires. C'est par le port de Myre, en Lycie, dont il était l'évêque, que transitait une partie des marchandises amenées par les caravanes de la route de la soie et des épices. Il est donc normal que la confrérie des épiciers qui, jusqu'au XVII^e siècle était jumelée avec celle des apothicaires, ait choisi le patronage de saint Nicolas, protecteur des navires porteurs d'épices. Les armoiries de la corporation des pharmaciens, outre un bras sortant d'un nuage et portant une balance, étaient meublées d'un navire rappelant l'origine des drogues.

A fécolle des frères de Romilly, la fête des anciens est fixée à la St-Nicolas et l'on distribuait aux assistants des saints nicolas en pain d'épice qui faisaient le bonheur des enfants. Il est vrai que plusieurs anciens professeurs étaient d'origine alsacienne et lorraine, provinces où l'évêque de Myre est toujours fêté et vénéré. Au collège St Joseph de Reims, sous l'œil vigilant du Père Préfet, saint Nicolas, mitre en tête et crosse en main, accompagné d'un âne qui portait les cadeaux pour les bons élèves et du père Fouettard qui brandissait un martinet à l'usage des « fortes têtes » dont j'étais, parcourait les « études » des petits et des grands. Le bon saint lisait sur un cahier, le palmarès des récompenses modestes et des punitions bénignes. L'humour n'était pas exclu de cette distribution. Une année, je fus coiffé d'un magnifique bonnet phrygien à cause de mes opinions royalistes bien connues.

J'ai été fort bavard mais je vous demande, mon cher collègue d'accepter une fois encore mes félicitations pour votre revue et croire...

Jean CHAMPART.

Réponse à M. Jean Champart.

Pour cette revue « Fêtes en Champagne », je devais faire un choix draconien. Compte tenu de l'importance de chaque sujet, il fallait le résumer sans trop le trahir et, d'autre part, étant donné le nombre important de festivités qui émaillaient (ou qui émaillent encore) l'année traditionnelle, il fallait opérer une sélection. Celle-ci, je le reconnais volontiers, a été totalement subjective et il se peut que j'aie laissé dans l'ombre certaines fêtes de grand intérêt. Mais l'un des objectifs que vise cette revue est précisément de faire que les amis qui la lisent réagissent et donnent leur avis ou les informations qu'ils détiennent sur les sujets présentés. A cet égard votre courrier m'est agréable car j'apprécie que vous ayez pris la peine de « décortiquer » chaque article afin de transmettre vos suggestions.

Le bâton est dans la tradition celtique un instrument magique pouvant transmettre ou démettre un sort. Selon la légende, les druides et les « files » pouvaient — symboliquement — transformer un être humain en oie, en cygne ou en porc par le simple atouchement de leur bâton.

Dans l'Exode (17, 1-6) il est écrit que Moïse fit jaillir une source en frappant un rocher de son bâton. L'Eglise primitive avait conservé ces symbolismes et la crosse de l'Evêque était d'abord la transcription du bâton des princes pasteurs. Cet objet était aussi inséparable de l'état monastique et pèlerin. Combien de saints et, parmi eux, Saint Bernard de Clairvaux, n'ont-ils accompli de prodiges en plantant en terre leur humble bâton ? ! Tantôt celui-ci se couvre instantanément de fleurs et de fruits, tantôt, à l'exemple de Moïse, une source jaillit à son pied... Les exemples pourraient être multipliés mais je dirai seulement que les bastonnades qui existaient (ou qui persistent au sein de certaines sectes) ne sont que des formes — peu enviables — d'exorcisme.

Je rejoins votre opinion concernant le bruit de tambour provoqué par les bâtons, bruit semblable à celui du tonnerre et de la foudre. Mais, précisément, ce son effrayant de l'orage était et reste encore en bien des esprits, l'émission du son primordial émanant du logos ou... de démiurge ! Faire du tapage avec des bâtons, c'était donc, dans les religions primitives, exorciser le démon en lui rendant, si je puis dire, la monnaie de sa pièce.

Gilbert ROY.



Les centenaires.

Mme Guillemaille, d'Allibaudières, à qui nous avions envoyé le n° 45 de notre Revue nous écrit :

« M. Lucien Prut, dit Finette, qui est enterré à Allibaudières, fut l'employé agricole de ma grand-mère pendant de nombreuses années. Celle-ci s'est retrouvée veuve à 25 ans, avec mon père comme fils unique. Son mari avait été tué lors de la guerre de 1914.

M. Prut partit en exode avec ma grand-mère. Il était considéré plus comme un membre de la famille que comme un salarié.

C'est mon père qui le fit entrer au Petit Saint Nicolas, à Troyes, alors qu'il était âgé d'environ 80 ans. Il en revint, à pieds. On le fit admettre à l'hospice d'Arcis-sur-Aube mais il n'admettait pas d'y rester; c'est pourquoi il revenait fréquemment chez mes parents, à Allibaudières.

Il a bercé mon frère né en 1947 et disait à maman : [Vous lui direz plus tard que j'ai également pris dans mes bras son grand-père et son père].

C'est papa qui prit l'initiative d'inscrire sur sa tombe : mort à 103 ans; cela valait mieux que d'obliger les passants à faire la différence entre son année de naissance et l'année de sa mort, pour ainsi constater qu'il avait vécu centenaire ».

Les escaliers.

Ils sont nombreux et divers. Je parle des escaliers extérieurs, ceux qui permettent d'accéder aux maisons traditionnelles. Construits en pierre ou en bois. Comprenant quelques marches seulement ou bien hauts de près d'un étage. Simples échelles parfois. Enrichis ou non d'une rampe et parfois précédés d'un décroche-pieds.

Toute photographie sera la bienvenue.

La manivelle.

La manivelle fut, a dit M. Gabriel Grole, un engin tout à la fois contraignant et libérateur. Elle fut l'élément indispensable qui permit à l'homme d'utiliser certains engins comme le touret du puits, le coupe-racine, la meule à affûter, le limonaire... Mais elle demandait des bras pour la faire tourner. (*)

Elle évoque probablement, pour nous, en tous cas pour les plus âgés d'entre nous, comme pour M. Grole, de nombreux souvenirs.

Cette manivelle ne serait-elle pas, pour nous, un beau sujet d'album? Un numéro consacré à la manivelle pourrait recueillir nos émotions d'antan. Par la photo, le dessin, le texte, l'anecdote... C'est une idée à exploiter. Des souvenirs à retrouver.

Prenons nos plumes. Appuyons sur le déclencheur de notre appareil photo. Pendant qu'il en est temps encore.

Vous ne voyez pas? Pourtant, combien de manivelles dans les ateliers des anciens artisans, celle de la refouleuse, de la perceuse du maréchal, celle de la grande roue qui entraînait le tour du charron ou le dévidoir du bonnetier. La manivelle du frein de la cariole, celle des vannes du moulin, celle du système qui permet de manoeuvrer le plancher du lavoir. Le phono, le moulin à café avaient aussi leurs manivelles.

Profitez donc de vos vacances pour recenser les manivelles et communiquez-nous le résultat de vos investigations.

Errata

La Craie à Chepy.

84-6, 2^e colonne, 3 lignes avant la fin : « **équarrissage** ».

84-15, 1^{re} colonne, 2^e ligne : « il fallait 1,30 m ».

84-22, 2^e colonne, au milieu : « la craie était alors lavée », il fallait écrire **broyée**.

84-23, 2^e colonne, 7^e ligne : « boîtes de 8 cm », il faut lire « boîtes **de prismes** de 8 cm ».

84-24, 1^{re} colonne, 14^e ligne : « Saint-Germain-La-Ville a 6 carrières », il faut lire **carriers**.

Termes de mariners.

Tiqueur : ouvrier qui s'occupe du flottage des bois.

Aller en valant : partir sur une brèle, au fil de l'eau, vers l'aval.

Nous aimerions qu'on puisse nous confirmer l'emploi de ces termes dont on nous dit qu'ils ont été utilisés à Brienne (Aube).

Collections Safac.

Monsieur Meligne, de Neuville-sur-Seine, a fait don à la Safac, d'un tripot. Nous n'avons eu à déboursier que la somme nécessaire au transport de l'engin.

La Safac remercie très sincèrement le donataire.

Les cabanes de pierres sèches.

Nos ancêtres avaient construit de nombreuses cabanes (loges, cadoles) de pierres sèches dans les vignes, notamment dans la région de Champagne qui jouxte la Bourgogne.

Ces édifices sont maintenant abandonnés ou détruits. On les trouve dans les friches ou les bois, à l'emplacement des vignes abandonnées après l'invasion du phylloxéra.

Il nous faut absolument — sinon les sauver — tout au moins garder le souvenir le plus précis possible de cette architecture caractéristique.

Tous les renseignements seront les bienvenus, sous quelque forme qu'ils se présentent. Écrivez à la SAFAC, RUMILLY, 10260 Saint-Parres-lès-Vaudes. C'est urgent. Merci.

Sainte Hélène.

Le dernier Prieur de Hautvillers, Don GROSSARD se réfugia après l'expulsion, à la Révolution française, dans sa famille de Montier-en-Der (ou un village environnant) où il a été enterré. Sous Napoléon, il reçoit la charge de la paroisse de Gigny-aux-Bois (maintenant Gigny-Bussy). Il y emmène les reliques de l'abbaye d'Hautvillers qu'il avait emportées à Montier-en-Der, dont le corps de Sainte Hélène, en entier? Ces reliques sont restées après sa mort et ce n'est que vers 1930 que le diocèse de Reims les ramène à l'église d'Hautvillers. Mais il reste une dévotion à Saint Hélène à la paroisse de Gigny; je crois que l'autel de gauche est dédié à Sainte Hélène avec une statue de plus de 1 m environ, et une petite statue en

Gigny-Bussy. Ste Hélène. Th. S. Viart.



bois de 15 cm environ dont le socle faisait reliquaire.

Abbé J. VIART.

Un accent inopportun.

C'est celui que nous avons malencontreusement ajouté à CHEPY, sur la couverture du N° 84 de notre Revue consacrée à LA CRAIE.

Une erreur que vous voudrez bien rectifier. Vous le ferez facilement à l'aide d'un marqueur feutre noir. Merci.

Aidez-nous.

Vous trouverez dans ce bulletin deux « tarifs » de commande, abonnement et réabonnement. Si chacun d'entre nous s'oblige à en envoyer un exemplaire à un(e) ami(e), c'est peut-être un nouvel abonné qui rejoindra notre Association!

Mieux encore! Faites circuler un exemplaire de notre Revue.

Pour vivre, pour mieux vivre, FOLKLORE DE CHAMPAGNE a besoin d'abonnés, et aussi de correspondants.

Nouveaux tarifs.

Attention, ils sont valables pour les abonnements et renouvellements 1984.

Abonnement de soutien	70 F
Abonnement simple	60 F
Pour l'Étranger	80 F
Membre bienfaiteur	100 F

La cotisation des membres de Groupes affiliés est fixée comme suit :

Membres du Groupe adulte ...	30 F
Enfants	8 F

Une « loge » route de Gyé à Essoyes.



Un précieux encouragement...

...dont nous remercions bien vivement l'auteur, M. R. Lecotté, conservateur du Musée du Compagnonnage, à Tours, en l'assurant de nos sentiments de respectueuse et affectueuse sympathie.



5, Place Plumereau - 37000 TOURS
Tél. (47) 61-20-93 (en matinée)

Tours, 1^{er} août 1983

Chers amis,

S'il se toujours pensé que les éditeurs étaient les plus qualifiés pour collecter le folklore local et, devant plus de 80 ans, je me suis efforcé, pour mon Bulletin folklorique d'Ille de France, de faire appel à eux. Mais vous êtes les seuls à avoir entrepris une publication dont le type monographique est une véritable innovation que vous a moi, à un niveau qui me comble de joie véritable.

Je suis dans mon 84^e élé... c'est dire que les ans, les mois ou les jours ne sont devenus comptés... Mon deuil c'est que j'ai gardé mon feuillet d'enthousiasme, d'indignation et d'humour, mais aussi le désir de former beaucoup de soi en ce qui concerne comme à sept ans... dans une vaine course.

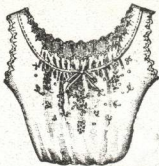
C'est au rôle d'attelage, convenez-en !
Chacun de vos nombreux conseils en me font de satisfaction par l'adhésion de nombreux recueils et je souhaite que votre précieux ouvrage (je suis le ouvrage venu pour moi-même comme vous à faire une publication de cette qualité scientifique) continue encore longtemps en œuvre et continue de servir.

J'ajoute à ce vœux ma vive félicitation, vos conseils et le petit cadeau du sigil manuscrit ce 25^e anniversaire.

Bien fidèlement et sympathiquement vôtre

R. Lecotté

TROUSSEAUX



26831. CHEMISE jour, madapolam, broderie main. **3.90**



26825 PARURE nansouk, feston main.
La chemise de jour **4.90**
Le pantalon **4.90** | La chemise de nuit **8.90**



26832. CHEMISE jour, jacons, broderie main. **3.90**



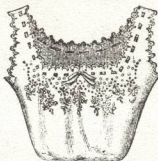
26826. CHEMISE jour, nansouk, garnie dentelle imitation. **5.90**



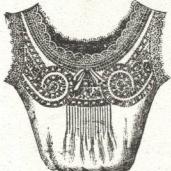
26839. CHEMISE jour, nansouk, dentelle imitation et broderie main. **8.90**
Le pantalon **8.90**
La chemise de nuit **11.75**



26835. CHEMISE jour madapolam, broderie main. **5.75**



26840. CHEMISE jour, madapolam chiffon, broderie main. **4.90**
Grande taille **5.90**
En toile **9.75** | Grande taille. **10.75**



26836 CHEMISE jour, nansouk, garnie dentelle fil et broderie main **6.50**

CHEMISES de Jour
grande taille pour personnes très fortes. En coton écri.
Unies. **2.45**
Pestonnées **3.50**
En madapolam.
Unies. **2.90**
Pestonnées **3.50**

26814. CHEMISE jour, nansouk, garnie dentelle fil. **5.25**
Le pantalon **5.25**

